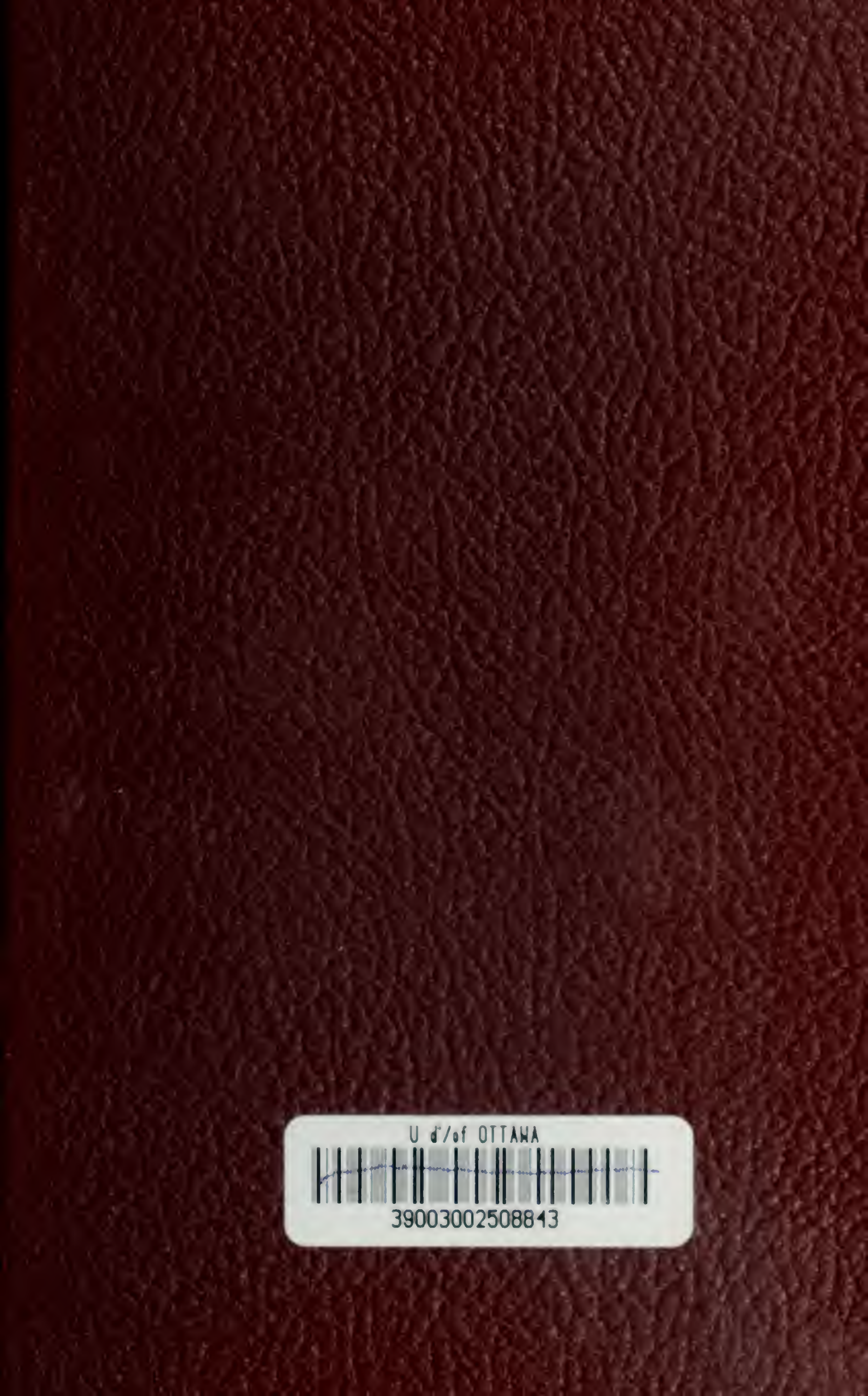

U d'/of OTTAWA
39003002508843



M. L. P. Sylvain —
Ottawa

Avec les amitiés de l'auteur
7 Avril 1892 —

NOTICE BIOGRAPHIQUE

MONSEIGNEUR C.-E. LEGARÉ



MGR. C. E. LEGARÉ.

DESBARATS & CIE, GRAV. ET IMP., MONTREAL.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Mgr C.-E. LEGARÉ

PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE A. I. P.

VICAIRE GÉNÉRAL DE S. E. LE CARDINAL TASCHEREAU
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

PAR

L'ABBÉ GEO.-P. COTÉ

CURÉ DE SAINTE-CROIX



QUÉBEC
IMPRIMERIE GÉNÉRALE DE A. COTÉ ET Cie
1892

J. M. J.

AVANT-PROPOS

Deux ans bientôt se seront écoulés depuis le jour où la mort est venue ravir à l'Eglise de Québec un de ses prêtres les plus éminents, une de ses gloires les plus pures, dans la personne de Mgr Cyrille Etienne Legaré, Protonotaire Apostolique A. I. P. et Vicaire Général de S. E. le Cardinal Taschereau.

N'est-il donc pas trop tard pour consacrer quelques pages à la mémoire de ce prélat vénéré? Non, car ni l'indifférence ni l'oubli n'ont encore enveloppé cette tombe ouverte si prématurément. Déjà même, au lendemain

de ses funérailles, lorsqu'on était encore sous le coup de la pénible émotion qui remplissait tous les cœurs, un jeune prêtre de talents distingués, alors professeur de Rhétorique au Séminaire, fut chargé d'écrire cette vie pleine de mérites devant Dieu et devant les hommes. Le malheur des circonstances a privé le public et le clergé surtout, de ce travail qui n'aurait pas manqué d'être précieux

C'est donc à défaut de cet écrivain si qualifié que nous entreprenons aujourd'hui cette notice biographique ; et en cela, nous ne faisons que céder aux désirs de supérieurs que nous vénérons et aux instances de confrères auxquels nous ne saurions rien refuser.

Il nous reste cependant un regret : c'est d'avoir à nous occuper de ce travail, si loin des sources où nous aurions pu puiser tant de renseignements utiles, tant de détails qui en

auraient centuplé l'intérêt Mais quelle que doive être la valeur intrinsèque de cet opuscule, il aura au moins le mérite d'avoir été écrit en tout esprit de justice et dicté par un sentiment de profonde reconnaissance envers celui qui fut pour nous, dès notre enfance et jusqu'à la fin de sa vie, un protecteur dévoué et un ami sincère.

GEO.-P. CÔTÉ, Ptre,
Curé de Ste-Croix.

Sainte-Croix, 4 décembre 1891.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

Mgr C.-E. LEGARÉ

In generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt et in diebus suis habentur in laudem.

Ils se sont acquis parmi leurs peuples une gloire qui passera d'âge en âge, et on les loue encore aujourd'hui pour ce qu'ils ont fait pendant leur vie.

ECCLI. XLIV, 7.

L'Eglise de Dieu aime tous les enfants que le Christ lui a donnés : leurs noms sont écrits en lettres ineffaçables dans son cœur ; mais il en est qu'elle chérit avec plus de tendresse encore et dont elle garde et perpétue à jamais le souvenir, ce sont ceux qui, par leur vie sainte, se sont approchés de plus près du divin Maître et sont devenus par là des modèles pour les chré-

tiens de tous les siècles. A la tête de ces héros, elle place en première ligne et propose à notre admiration ceux qui ont été marqués de l'onction du sacerdoce, parce qu'ils ne se sont pas contentés de se sanctifier eux-mêmes, mais qu'ils se sont dépensés pour le salut de leurs frères. Ils semblent en effet redire sans cesse à tous par l'excellence de leurs mérites ce que disait de lui l'apôtre S. Paul : Mes frères, soyez mes imitateurs comme je le suis moi-même du Christ : *Imitatores mei estote sicut et ego Christi.*

C'est pour conserver plus longtemps et plus sûrement la mémoire d'un de ces saints prêtres, que nous offrons aujourd'hui au public,quoiqu'un peu tardivement, cette notice biographique sur Monseigneur Cyrille Etienne Legaré. En le suivant pour ainsi dire pas à pas dans sa trop courte carrière, nous verrons combien sont légitimes les hommages qui lui ont été rendus pendant sa vie et le respect qui marquera à jamais son tombeau. *In generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt, et in diebus suis habentur in laudem.*

CHAPITRE I

Naissance de Mgr Legaré.—Sa famille.—Sa première éducation.

Monseigneur Legaré allait avoir bientôt cinquante-huit ans révolus, quand la mort vint le frapper, le 23 janvier 1890. Il naquit en effet le 16 février 1832 : son père fut le Sieur Ignace Legaré, et sa mère, Dame Julie Thomas dit Bigaouette. C'est à Saint-Roch de Québec, sur la *bonne* rue Saint-Vallier, qu'il vit le jour et dans l'église paroissiale qu'il fut baptisé par le Révérend Mr D. H. Têtu, alors curé du lieu et qui devint plus tard curé de Saint-Roch des Aulnaies où il est mort.

A cette époque déjà lointaine, la paroisse de Saint-Roch de Québec n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui par sa population, encore moins par sa richesse ou par l'importance de son commerce ; mais dès alors elle avait ce cachet particulier de religion et de piété que lui avait imprimé le grand évêque Plessis, son fondateur, dont elle gardait les enseignements avec le même respect

qu'elle garde la relique de son cœur. La classe noble n'y avait pas d'autres représentants que ces familles patriarcales et bénies qui mettent toute leur gloire et leur bonheur dans l'amour du travail et la pratique des vertus chrétiennes et domestiques. C'est de cette génération que devaient sortir tant de braves citoyens, tant de femmes pieuses, tant de saints prêtres qui en ont été le plus bel ornement.

Dans cette aristocratie toute faite de mérites personnels, on pouvait compter alors en première ligne la famille dont le sieur Ignace Legaré, maître corroyeur, était le chef vénéré. Les ancêtres venaient de France et arrivèrent au Canada avec Mgr de Saint-Vallier : ils étaient trois frères, dont deux se fixèrent à Québec, et le troisième alla s'établir dans le *Sud* où ses descendants continuent à demeurer et d'où ils ont correspondu quelquefois avec leurs parents de Québec.

Un intérêt tout particulier s'attache à l'histoire des ancêtres maternels de Mgr Legaré. Ecoutons ce qu'il en rapporte incidemment lui-

même dans son *journal*, à la date du 7 mai 1866 : " Le côté tragique dans la vie humaine ne laisse pas d'occuper l'imagination par les souvenirs qu'il rappelle. Que dit-on, par exemple, de deux de mes ancêtres maternels ? Le voici : Mon bisaïeul aurait été fait prisonnier par les sauvages iroquois qui lui firent endurer toutes les tortures imaginables. Ils lui auraient même fumé tous les doigts, lorsque touchés ou plutôt lassés de le faire souffrir d'une manière si atroce, ils lui donnèrent sa liberté. Son surnom même, celui de Bigaoüette, ajouté à celui de Thomas, son vrai nom, lui aurait été donné par les sauvages.

" Et ma bisaïeule qui s'appelait Doiron. Eh bien ! elle fut une des malheureuses proscrites de l'Acadie qui vinrent chercher refuge au Canada après 1755. Il semblait réservé à ces deux victimes de la barbarie, l'une des Iroquois, l'autre des Anglais, de pouvoir enfin se reposer de leur infortune et de vivre dans une sainte union sur les bords du Saint-Laurent. Les beaux jours succèdent à la tempête.

“ Chose singulière cependant ! Les anciens auraient dit ici : “ quand le malheur poursuit une famille, il n’est content que lorsqu’il a épuisé la coupe de toutes les amertumes.” C’était en 1845. Un incendie immense dévora le faubourg Saint-Roch. Mon aïeul Bigaouette, attardé à sa maison, parce qu’il avait voulu emporter avec lui le portrait de Mgr Plessis, fut environné par les flammes, et c’est à peine si des soldats purent l’en arracher et le transporter, à demi calciné, à l’Hôtel-Dieu. Sa première parole en y entrant fut celle-ci : “ Dieu m’avait tout donné, il m’a tout ôté, que son saint nom soit béni.” Il perdait sept maisons et toute sa fortune en quelques minutes. Bientôt après il expirait au milieu des plus atroces douleurs. Ma grand’mère, sa malheureuse femme, supporta ce coup avec la résignation que lui donnait sa foi. Elle vint loger dans la maison de mon père. Et certes ce n’était pas là la première de ses infortunes : dès les commencements de son ménage, elle avait été frappé de cécité complète et eut à élever

presque toute sa nombreuse famille sans avoir le bonheur de la voir : triste condition qu'elle subit en véritable héroïne chrétienne. Elle est morte lorsque j'étais écolier, et je me rappelle encore sa figure calme et tranquille sur laquelle la vertu la plus sincère avait laissé toute son action."

Descendant ainsi d'une lignée de femmes fortes et vertueuses, Madame Legaré l'était elle-même à tous égards ; et si tous se plaisaient à reconnaître en son époux l'homme probe, honnête, intelligent, laborieux, charitable, tous aussi saluaient en elle le modèle accompli de l'épouse chrétienne et de la vraie mère de famille. Une si heureuse union devait être nécessairement bénie de Dieu. Elle le fut en effet : témoin, cette belle et noble couronne de dix-huit enfants bien-aimés dont trois devaient être marqués de l'onction sacerdotale. Nommons seulement ceux qui survécurent et que nous avons tous connus : Julie, l'aînée, qui épousa le Sieur Ignace Dugal ; Emilie, qui se maria à M. J. B. Martel ; Adolphe,

actuellement curé de Beauport ; Cyrille Etienne, dont nous ecrivons la vie ; Mathilde, femme de notre distingué négociant, M. Narcisse Lemieux ; Victor, curé de Saint-Jean-Chrysostôme ; Pamphile, Inspecteur des caisses d'Economie Notre-Dame, et enfin Virginie, épouse de l'hon. Frs Langelier, que la mort vient de ravir à la tendresse des siens, après de longues années de langueurs et de souffrances. Comme on le voit, Mgr Legaré était le quatrième de cette nombreuse famille dont on peut aujourd'hui encore apercevoir, sur la rue Saint-Vallier, l'antique et paisible demeure. La propriété a passé, il est vrai, en des mains étrangères, mais tous la reconnaissent, la nomment avec bonheur et la saluent avec respect.

Mr et Mme Legaré comprenaient trop bien leurs devoirs pour négliger les soins de formation intellectuelle et morale qu'ils devaient à leurs chers enfants Aussi, après les premières leçons de piété et de vertu puisées à la maison paternelle, tous reçurent-ils à leur tour une excellente

éducation ; mais c'est en Cyrille Etienne qu'elle semble avoir brillé d'un plus vif éclat. Il fut initié à la connaissance de la lecture et de l'écriture par un oncle vénérable, M. Antoine Legaré qui mourut le 7 mars 1873. A cette date Mgr Legaré portait sur lui ce jugement tout empreint de pieuse reconnaissance : " A une heure et quart cette après-midi, l'oncle Antoine est parti pour l'autre vie. Il était âgé de 74 ans. Homme d'une grande vertu, j'oserais dire d'une grande sainteté, l'église était sa demeure chérie, l'école était devenue sa seconde vie : il y consacra cinquante années et plus ; l'aumône était sa passion favorite : il donnait tout ce qu'il avait. Il ne laissera rien que son souvenir, que nous garderons jusqu'au tombeau : je me rappellerai toujours sa bonté et sa tendresse pour moi."

M. Antoine Legaré, qui avait fait tout son cours d'étude au Séminaire, aurait désiré devenir prêtre ; mais quelques circonstances indépendantes de sa volonté l'ayant privé de ce bonheur,

il se livra tout entier à l'enseignement, cet autre sacerdoce si glorieux et surtout si méritoire. Tous se rappellent la jolie fête qui lui fut donnée, à l'Ecole-Normale, par le regretté M. Lagacé, à l'occasion de ses noces d'or comme instituteur, et il la méritait.

Dans toute bonne famille, le grand bonheur c'est l'union entre les membres qui la composent : cette union était parfaite dans la famille Legaré. Mais on la remarquait tout particulièrement entre les deux frères les plus âgés, Adolphe et Cyrille : on les nommait dès alors les *inséparables*. Ensemble ils allaient s'asseoir sur les bancs de l'école ; ensemble on les voyait revenir à la maison dont le séjour faisait toutes leurs délices ; ensemble ils se récréaient ; ensemble ils se rendaient à l'église paroissiale, où déjà tous admiraient leur angélique piété ; ensemble encore, si je ne me trompe, ils firent leur première communion, le 31 août 1841, de la main du vénéré M. Charest, qui les considéra jusqu'à sa mort, comme ses enfants de prédilection ;

ensemble, enfin, ils furent confirmés. Tous ces événements si mémorables restèrent toujours gravés dans leur cœur, et Mgr Legaré y faisait allusion lorsque, des années après, revenant de l'église Saint-Roch où il était allé faire sa visite au Saint Sacrement, il écrivait : " Que de souvenirs j'y ai vus se réveiller dans mon âme ! Mon baptême, ma confirmation......... Combien j'avais à remercier Dieu de m'avoir conféré tant de grâces en ce saint lieu, en ce temple témoin des premiers vœux de ma foi " !

Mais les deux frères ne grandissaient pas seulement en sagesse et en piété : ils croissaient aussi en âge ; et l'heure était venue où il fallait songer à leur faire donner une éducation plus en rapport avec leurs talents et les heureuses dispositions de leur nature. La voie était toute ouverte : aussi la pensée des parents, de même que le cœur des fils, se tourna-t-elle vers le Séminaire de Québec, cette grande institution qui alors, comme aujourd'hui, fournissait à l'Etat ses hommes les plus distingués et au clergé, ses sujets les plus illustres.

CHAPITRE II

Entrée au Petit Séminaire.—Cours classique.—Professeurs et compagnons de classe de Mgr Legaré.—Il prend la soutane.

Ce fut à l'automne de 1843, que les deux frères Adolphe et Cyrille entrèrent au Petit Séminaire de Québec. Jusque là ils n'avaient connu que le chemin de l'école et celui de l'église. A partir de ce jour, ils ne connurent et aimèrent que le chemin qui les conduisait de la maison paternelle à ce sanctuaire de science et de vertu où la Providence leur préparait un si bel avenir. Chaque matin donc on pouvait voir ce couple heureux, quittant la rue Saint-Vallier, gravir la vieille côte d'*Abraham* et arriver ponctuellement au Séminaire pour l'heure de la messe et des classes. Leur costume était toujours d'une exquise propreté, mais sans luxe et sans recherche ; cependant leurs bonnes manières, leur grande politesse, leur figure pleine d'intelligence et de candeur, les signalaient déjà à l'attention et les faisaient reconnaître entre tous leurs confrères du même âge.

De tout temps le Séminaire de Québec a eu pour directeurs et supérieurs les prêtres les plus distingués : l'époque qui nous occupe en ce moment fut peut-être une des plus remarquables de son histoire. Citons plutôt quelques noms : M. Demers, M. Parent, MM. Louis et Léon Gingras, M. Holmes, M. Aubry, M. Ls-Jacques Casault, le futur fondateur de l'Université Laval, et enfin un tout jeune prêtre qui venait d'être ordonné, le 10 septembre 1842, et dont la sage direction et les précieux travaux devaient être aussi inséparablement liés à la vie et au progrès du Séminaire et de ses œuvres pendant près de trente années, qu'ils l'ont été depuis au siège de Québec où il est maintenant assis comme Archevêque et comme Cardinal de la sainte Eglise Romaine.

C'est sous de tels hommes que les deux jeunes frères allaient avoir la bonne fortune d'être formés. Ils entrèrent en *huitième* et suivirent jusqu'au bout la série régulière des classes, recueillant chaque année les plus beaux prix et

les premières couronnes. Mais pendant que Cyrille Etienne se distinguait surtout dans les lettres pour lesquelles il montrait déjà des aptitudes si prononcées, Adolphe reprenait son rang sur lui dans les sciences qu'il devait enseigner lui-même plus tard avec un succès marqué.

Parmi leurs professeurs, on peut mentionner entre autres ce bon M. Baillairgé sous la main bénie et charitable duquel ont passé tant de générations d'écoliers : il faisait les *éléments* ; en *quatrième*, ils eurent pour maître de classe, M. Ferdinand Bélanger, qui se fit jésuite et qui avait, dit-on, une grande réputation dans l'enseignement ; en *seconde*, M. Charles Trudelle, homme de talent, poète à ses heures, mais qui était surtout fait pour devenir un excellent curé de campagne, comme il est aujourd'hui un digne chapelain de religieuses ; en *rhétorique*, M. E. Méthot, dont le goût critique était si sûr, les connaissances littéraires si variées, et qui, malgré quelques inégalités de caractère, savait pourtant se faire aimer de tous ses élèves. La *philosophie*

était alors, je crois, confiée aux soins de M. E. A. Taschereau qui avait hérité de ce cours important dès ses premières années de prêtrise ; et il enseignait déjà avec cette autorité, cette précision de langage et cette clarté méthodique qui firent de lui en tout temps le modèle accompli du véritable professeur. M. F. Buteau faisait les *Mathématiques* : sa capacité était incontestable mais elle était paralysée par une grande difficulté d'expression qui rendait peu attrayantes, au moins pour ceux qui n'étaient pas *spécialistes*, ses leçons déjà si ardues en elles-mêmes. La *physique* et les *sciences naturelles* devaient offrir aux jeunes étudiants un plus vif attrait, puisqu'elles étaient sous la direction de M. Ls-Jacques Casault, cet homme éminent, le digne continuateur des travaux de M. Demers, le digne héritier de sa gloire.

Un groupe de maîtres aussi illustres devait nécessairement former des élèves qui feraient honneur à leur *Alma Mater*. Tels furent les MM. Legaré : tels furent aussi la plupart de

leurs confrères de classe dont quelques-uns leur disputaient souvent les palmes de la victoire. Nommons parmi ceux qui furent prêtres les deux MM. Catellier, Joseph et Ferdinand dont le premier mourut, vicaire de Saint-Roch de Québec et le second curé de Saint-George ; M. Antoine Martel, ancien curé de Saint-Joseph de Beauce ; M. Ovide Grenier, aveugle depuis de longues années et retiré à Saint-Isidore ; M. E. Michaud qui alla mourir à Chicago où il exerçait le ministère ; M. Bérubé actuellement curé dans le diocèse de Marquette, et enfin ce pauvre M. Lafontaine, de *douloureuse mémoire.* Parmi les laïques : MM. Régis Lapointe, avocat distingué, le docteur Lavoie, ancien commandant de *La Canadienne*, Adolphe Tourangeau, Maître de Poste de la Haute-Ville, Beauset, d'Ottawa, Charles Fiset, ce fameux *soprano* que tout le monde se rappelle, et enfin M. Hector Verret, auditeur des comptes de la Province et l'un des citoyens les plus respectés de Québec. Deux autres sujets non moins remarquables se joi-

gnirent à eux sur la fin de leur cours, M. McCarthy aujourd'hui curé dans le diocèse de Toronto et Monseigneur O'Brien, évêque de Kingston, qui mourut subitement à l'Hôtel Saint-Louis lors d'une promenade qu'il venait faire à sa vieille ville de Québec, accompagné de quelques prêtres de son palais épiscopal.

La plupart de ces étudiants étaient *externes* et vivaient ensemble dans les relations de la plus étroite amitié, se visitant à tour de rôle pour s'amuser et s'instruire agréablement tout à la fois. Mais la maison de réunion par excellence, c'était la maison de la rue Saint-Vallier, avec ses chambres spacieuses et ce que l'on appelait le *presbytère* qui n'était rien autre chose que l'appartement de MM. Adolphe et Cyrille, et où tous les amis, même des autres classes, étaient toujours les bienvenus. Là se tinrent longtemps les séances de l'association littéraire des *Enfants de Champlain* qui, comme une foule de sociétés de ce genre, finit par disparaître, après avoir eu pourtant ses jours de gloire et de

prospérité. Ajoutons à cela que le cordial accueil que faisait à tous les écoliers le maître de la maison, la bonté et l'affabilité de madame Legaré elle-même, les mille petites surprises qu'elle leur réservait, l'immense jardin qui leur était ouvert et qui s'étendait alors jusqu'au *cap*, tout contribuait à les tenir groupés et à les protéger ainsi contre les dangers de l'isolement et la recherche des amusements du monde.

Si on pouvait réunir partout un ensemble de conditions aussi favorables, il serait assez difficile de décider laquelle des deux l'emporte, de la vie d'*externe* ou de la vie de *pensionnaire* ; mais à tout prendre, ne semblerait-il pas qu'il faut donner au pensionnat une certaine supériorité, au moins quant à ce qui concerne la facilité de l'étude, la formation du caractère et surtout cette nécessité constante de briser sa volonté en l'assujettissant aux inflexibles exigences de la règle. Dans tous les cas, il y aurait dans les deux camps de nobles et glorieux exemples à citer.

A l'époque dont nous parlons, comme de nos jours encore, les vacances avaient un attrait tout naturel, et elles étaient d'autant plus belles qu'on pouvait se rendre le témoignage de les avoir mieux méritées ; mais elles avaient ceci de particulier qu'on paraissait tenir à y conserver le plus possible les habitudes et les douces relations contractées pendant l'année scolaire : on aimait à se voir et à se visiter, et les écoliers se reconnaissaient, non seulement de l'œil et du cœur, mais encore par leur costume qu'ils portaient avec fierté et qui était de la part de tous l'objet d'un véritable respect. Comme les communications n'étaient pas alors faciles, on voyait souvent passer sur le chemin des groupes de joyeux écoliers se rendant à pied chez un confrère ou un ami, quelquefois même chez un bon curé qui les attendait. Sur leur route, toutes les maisons leur étaient ouvertes, et quand enfin ils arrivaient au terme de leur voyage, c'était partout une vraie fête de famille qui durait aussi longtemps que le voulaient les voyageurs et

qui était d'autant moins onéreuse qu'on les traitait avec plus de cordial abandon et d'aimable simplicité. En est-il ainsi maintenant ? Les temps changent et nous changeons involontairement avec eux : *tempora mutantur et nos mutamur in illis.*

MM. Adolphe et Cyrille Legaré savaient ainsi jouir de leurs vacances ; et après avoir donné à leur famille chérie la meilleure part, ils allaient visiter leurs parents et confrères de la campagne. Saint-Charles, notre paroisse natale, qui a toujours été si fertile en écoliers, avait le bonheur de les voir tous les ans. Ils y avaient de plus un oncle bien-aimé, M. le docteur Labrecque. M. P. Villeneuve était alors curé : M. le Grand-Vicaire Mailloux demeurait avec lui : tous deux très amis des jeunes étudiants et s'associant à leurs réjouissances. Que de charmantes excursions, que de jolis pique-niques s'organisaient alors ! Les petits lacs et la plaine que traverse maintenant l'Intercolonial s'en souviennent encore. Puis, quand venait le dimanche, on retrouvait ces

bons écoliers pieusement réunis pour les offices publics, devant l'autel de la sainte Vierge. C'est là que l'on nous montra pour la première fois les *deux jeunes frères* et qu'on les proposa à notre admiration : ils terminaient leurs études et nous avions à peine cinq ans, mais ce souvenir ne nous a jamais quitté, et il s'est ravivé par les relations de respectueuse amitié que nous avons eues depuis lors avec eux et que nous aurions été bien loin d'espérer et de nous promettre à ce moment-là.

La classe à laquelle appartenaient MM. Adolphe et Cyrille Legaré et tant d'autres sujets si capables, termina son cours dans l'été de 1852 ; et c'est dès l'automne de cette même année qu'on vit le Grand Séminaire s'enrichir d'une nombreuse recrue de nouveaux ecclésiastiques : parmi eux se trouvaient naturellement les deux frères bien-aimés que tous désignaient à l'avance pour la soutane et que le doigt de Dieu avait marqués dès l'enfance pour cette sublime vocation. Un troisième prêtre devait être donné

plus tard à cette famille privilégiée ; ce fut M. P. Victor Legaré, né le 4 août 1836, ordonné le 22 février 1863, pendant plusieurs années aggrégé du Séminaire, et maintenant heureux curé de la belle paroisse de Saint-Jean-Chrysostôme.

CHAPITRE III

Mgr Legaré ecclésiastique.—Départ pour l'école des Carmes.—Quatre ans de séjour en France—Son retour au Séminaire.—Son ordination.

Aux premiers jours de l'année scolaire 1852-1853, on pouvait donc voir M. Cyrille Etienne Legaré revêtu de l'habit ecclésiastique. La soutane lui allait à merveille ; il avait à peine vingt ans ; sa figure était toute rayonnante de candeur et d'intelligence : il paraissait heureux et sa famille entière était au comble du bonheur. Les supérieurs du Séminaire, voulant utiliser ses talents, lui confièrent la classe de *quatrième* ; il s'y montra du premier coup excellent professeur et sut se conquérir le respect et l'affection de tous ses élèves. Le 24 octobre il reçut la tonsure en même temps que M. Adolphe et ses autres confrères, dans la chapelle du Séminaire, des mains de Mgr Baillargeon. L'année se passa dans le fidèle accomplissement de tous ses devoirs ; et s'il n'oubliait point ce qu'il devait à ses élèves, il oubliait encore moins ce qu'il

devait à Dieu, s'adonnant de tout cœur à l'étude de la théologie et au parfait accomplissement des exercices de piété qui soutiennent le jeune lévite et le font avancer dans la perfection.

Telles étaient ses heureuses dispositions, lorsqu'une décision du conseil du Séminaire vint l'enlever à l'enseignement et donner momentanément une autre direction à sa vie et à ses travaux ; on l'avait choisi pour aller étudier en France.

De tout temps le Séminaire de Québec avait regardé comme un devoir de justice de procurer à ses élèves les meilleurs professeurs. Cette obligation, il la sentit encore davantage au moment de la fondation de l'Université Laval ; et M. Ls Jacques Casault, qui était alors l'âme dirigeante de la maison, proposa d'envoyer en Europe quelques jeunes gens de talents pour les former sous les plus grands maîtres dans les lettres et dans les sciences. Comme on s'y attendait, M. Cyrille Legaré fut un des heureux élus. Même pendant ses études, il avait été,

avec son frère, l'objet des soins les plus affectueux de M. Casault.

Le premier recteur de l'Université passait pour s'y entendre en hommes. Aussi portait-il un intérêt tout spécial aux écoliers qui promettaient le plus pour l'avenir et surtout pour l'état ecclésiastique ; il les voyait souvent à sa chambre, les faisait travailler avec lui et sous sa dictée, ne leur refusait même pas quelques confidences sur les affaires du Séminaire, récitait quelquefois le bréviaire avec eux, en un mot les préparait à devenir plus tard ses fidèles collaborateurs. Comme à bien d'autres, il lui arriva d'être déçu dans quelques-unes de ses *protections*, mais en somme, on lui doit toute cette phalange de professeurs distingués, prêtres et laiques, qui honorèrent de leurs travaux les premières années de l'Université Laval et qui lui portèrent à lui-même jusqu'à sa mort le respect et l'obéissance de fils dévoués et reconnaissants.

Le mouvement s'est continué sous ses dignes

successeurs, et aujourd'hui encore, en dépit des prétentions d'une rivalité jalouse, c'est dans les chaires de cette grande institution, à Québec, que l'on retrouve les plus fameux légistes de la Province, les médecins les plus habiles, les philosophes et les théologiens les plus sûrs. Les lettres, il est vrai, y ont moins d'illustres représentants qu'autrefois, mais les sciences y brillent avec un éclat que nous envient les plus grandes villes de l'Amérique.

M. Cyrille Legaré s'embarqua pour l'Europe le 26 août 1853. Il avait pour compagnons de voyage et d'études deux autres ecclésiastiques d'un mérite non moins reconnu, M. Marmet qui malheureusement mourut pendant son séjour à Paris, et M. l'abbé Ls Beaudet qui a pu, durant de longues années, faire bénéficier le Séminaire de ses précieuses connaissances littéraires et artistiques. La mort l'a enlevé le 21 mai 1891.

Pendant quatre ans, M. Legaré suivit les leçons des hommes les plus habiles de l'Univer-

sité de France. Nulle matière de l'enseignement supérieur ne fut négligée, mais il s'attacha surtout à la culture des langues grecque, latine et française qu'il vint à posséder à un très haut degré de perfection. Les cours d'éloquence et de déclamation ne furent pas moins fructueux. Mais sachant qu'un homme ne se forme pas seulement de ces leçons didactiques, et qu'il y gagne beaucoup à voir et à entendre par lui-même les maîtres de l'art, il savait profiter de toutes les occasions qui lui étaient offertes d'assister aux discours des orateurs les plus en vogue de l'époque, et aux fêtes littéraires qui se donnaient dans les collèges et séminaires de la capitale, et jusque dans le grand salon de l'Archevêque de Paris. Puis, pour compléter la série de ses connaissances générales, aux jours de sortie, ou encore aux petites vacances de Noël et de Pâques, tout le temps dont il pouvait disposer, sans nuire à ses travaux essentiels d'étudiant, il le consacrait avec ses confrères canadiens à visiter Paris, ce résumé des merveilles de l'Europe et du monde civilisé.

L'attention qu'il portait à ses études ne l'empêchait pas d'entretenir une correspondance régulière avec les MM. du Séminaire et surtout M. Casault qui s'intéressait si vivement à leurs succès et auquel il rendait un compte minutieux de la marche de leurs travaux et du résultat de leurs examens. Il n'oubliait pas non plus ses amis et confrères de classe, et moins encore sa chère famille qui était alors au complet et dont chaque membre avait son tour ou sa part privilégiée.

Rien de plus charmant que cette série de lettres qui a été religieusement conservée. Quelle filiale tendresse pour un père et une mère chéris, dont la pensée ne cessait d'être fixée sur lui par delà l'Océan et qui tâchaient, par mille petits envois de toutes sortes, de lui rendre moins pénible son éloignement de la maison paternelle. C'est surtout à M. Adolphe qu'il s'ouvrait avec plus de confiance et d'abandon, à lui qu'il contait ses joies, à lui qu'il disait ses ennuis et quelquefois même ses tentations de découragement.

La plus cruelle épreuve que M. Cyrille Legaré ait eu à supporter pendant son séjour aux Carmes, fut la mort de M. Marmet. La séparation fut d'autant plus douloureuse que M. Marmet était leur aîné et comme leur meilleur appui sur cette terre étrangère, où ils étaient arrivés depuis six mois à peine : en effet, leur digne ami mourut le 1er mars 1854. On nous pardonnera de donner ici quelques détails sur les derniers moments de ce saint ecclésiastique dont le souvenir est encore si vivace au Séminaire. Nous les extrayons d'une des lettres de M. Legaré lui-même à son frère, en date du 9 mars 1854 : " Mon cher Adolphe, il y a des jours tristes dans la vie, et ceux qui sont marqués de la perte d'un ami peuvent bien être rangés au nombre des plus tristes. Tu as déjà appris la mort de M. Marmet. Hélas ! il nous a été enlevé le Mercredi des Cendres, sur les quatre heures et demie : deux jours à peine de maladie ont suffi pour le conduire au tombeau.

" Depuis quelques jours je m'apercevais que

la maladie de M. Marmet prenait un caractère sérieux ; il assistait toujours aux cours, mais il marchait péniblement ; son visage pâle, sa voix qui avait changé trahissaient sa faiblesse. Monsieur le directeur auquel j'en parlai me dit qu'il le trouvait très mal. Le vendredi avant sa mort, je lui commandai presque d'aller trouver le docteur Landry et d'obéir à ce qu'il déciderait. Samedi vers quatre heures, après avoir été à confesse dans la chambre de M. Hugonin, il vint me trouver et m'annonça que d'après l'avis du médecin, il avait pris la résolution généreuse d'abandonner toute étude et de se rendre chez les Frères de Saint-Jean-de-Dieu où il recevrait tous les soins nécessaires à sa situation. Le dimanche midi, j'allai lui rendre visite avec M. Beaudet ; le Frère me dit qu'il était très faible. Le lundi notre bon ami se promena dans le jardin de l'Hôpital, causa longuement du Canada avec un malade : la nuit fut presque sans sommeil. Toujours inquiet sur son état, j'allai le voir mardi dès le matin : je le trouvai à la

chapelle recueilli comme à son ordinaire lorsqu'il était en présence de Jésus-Christ. Je me rendis à sa chambre avec lui : sa voix était déjà complètement changée, il toussait péniblement. Le médecin arriva pendant que j'étais avec lui, il le trouva très mal et ordonna aux Frères de le mettre au lit. Nous allâmes le voir, M. Beaudet et moi, quelques heures après : déjà il était frappé de la pensée qu'il mourrait bientôt. Alors il nous fit approcher de son lit, et s'adressant à moi il me dit : " Tu demanderas pardon à ma mère pour moi : ne l'oublie pas. Tu présenteras mes respects à M. le Supérieur et à tous les messieurs du Séminaire. Tu feras mes remercîments à ton père, à ta mère, à Adolphe et à tous tes frères et sœurs. Fais aussi mes amitiés à mes compagnons de classe et à tous ceux dont tu pourras te rappeler les noms au Canada. Dis-leur à tous combien je les porte dans mon cœur." Je m'éloignai alors un peu pour lui cacher mes larmes. " Ne te chagrine pas, me dit-il, nous nous reverrons au ciel.— N'oublie pas ma mère."

" Hélas ! le Mercredi des Cendres était arrivé. Sur les dix heures, M. Hugonin vint lui administrer les derniers sacrements. J'ai bien pleuré, mon cher Adolphe, pendant toute la cérémonie : la perte d'un ami fait tant de peine au cœur ! Après que M. Marmet eut reçu celui qui devait le préparer au grand voyage de l'éternité, ses regards ne se portèrent plus que sur une image de la sainte Vierge et sur celle de Notre Seigneur. Par deux fois il voulut être assuré que son scapulaire touchait immédiatement sa peau, et la dernière fois, il me le fit approcher de ses lèvres mourantes. A sa demande je récitai les prières de la congrégation auprès de son lit, et il nous recommanda de prier saint Joseph pour lui, parce que c'était le mois de ce saint. Enfin, sur les quatre heures et demie, pendant qu'un bon Frère répétait de courtes et ferventes aspirations et que je récitais d'une voix tremblante les prières des agonisants, M. Marmet rendit le dernier soupir."

Le service du regretté défunt fut chanté dans

la chapelle des Martyrs, aux Carmes, par M. Cruice, Supérieur, en présence de toute la communauté, de quelques parents de M. Marmet qui, comme on le sait, était français, et de tous les canadiens alors à Paris. La sépulture se fit au cimetière du Mont-Parnasse, où tant de fois depuis ses confrères désolés allèrent prier et pleurer sur sa tombe.

A l'automne de cette même année, MM. Legaré et Beaudet eurent la consolation de voir arriver à Paris deux prêtres du Séminaire, M. Th. E. Hamel, qui allait y étudier les sciences, et M. E. A. Taschereau, qui se rendait à Rome pour prendre ses degrés en Droit Canon : c'était son deuxième voyage en Europe, qui devait être suivi de tant d'autres et comme Recteur de l'Université Laval, et comme Archevêque de Québec, et comme membre du Sacré Collège des Cardinaux. M. Hamel lui-même avait déjà, deux ans auparavant, n'étant encore que simple ecclésiastique, traversé l'Océan, en qualité de secrétaire de M. Casault, lorsqu'il s'agit d'obtenir

à Londres la charte universitaire, et du Souverain Pontife, le bref d'érection de la faculté de théologie. Nul ne pouvait assister avec plus de fruit à la formation de l'Université que celui de ses futurs recteurs qui devait en être plus tard un des meilleurs soutiens et lutter avec plus d'intrépidité et de franchise pour la défense de ses droits. De son côté, M. Adolphe Legaré se préparait à aller rejoindre ses confrères des Carmes, pour se perfectionner dans les mathématiques et dans les sciences naturelles qu'on désirait lui confier ; mais il finit par décliner cet honneur dont il était digne à tous égards. Et c'est ainsi que tous travaillaient, chacun dans sa sphère et sur son théâtre, à la gloire et à la prospérité de Laval.

Après quatre années d'études sérieuses, M. Cyrille Legaré obtint le grade de licencié ès lettres de l'Université de France. Quelques mois auparavant il avait eu le bonheur de couronner son beau et fructueux voyage d'Europe par le pèlerinage de la Ville éternelle, en com-

pagnie de M. l'abbé Beaudet. Déjà pendant leurs autres vacances d'été, ils avaient parcouru la France, visité ses grandes villes, étudié ses campagnes ; mais quel est celui qui se croirait heureux, s'il revenait au pays sans avoir vu l'Italie et surtout Rome et le Pape? Cette légitime satisfaction leur fut accordée. Ils se trouvaient à Rome pour la semaine sainte : ils purent assister à toutes les cérémonies de ces grands jours ; à plusieurs reprises ils virent le Souverain Pontife officier pontificalement ; ils furent même admis à une audience de Pie IX qui leur parla très affectueusement et les chargea de porter sa bénédiction à l'Archevêque de Québec, à son Coadjuteur et à leurs parents et amis d'Amérique.

L'esprit encore tout rempli des souvenirs classiques que leurs études venaient de rafraichir en eux, avec quel intérêt ne durent-ils pas parcourir la Rome ancienne, la Rome des Césars, des poètes, des orateurs et des historiens ! Avec plus de respect encore s'agenouillèrent-ils dans

tous les sanctuaires de la cité sainte ! Naples et ses sites enchanteurs, Lorette et la Santa Casa, Florence, Bologne, Padoue, Turin, Milan les virent passer tour à tour ; et dès les premiers jours de juin ils rentraient à Paris.

M Cyrille Legaré quittait définitivement la France quelques mois plus tard, et le 10 décembre 1857, il revoyait son cher Québec, son Séminaire plus cher encore et surtout sa famille bien-aimée dans les rangs de laquelle aucun vide notable ne s'était fait, par la grâce de Dieu. Il nous dit lui-même quelque part qu'il était ivre de joie.

Comme on le sait, M. Legaré n'était pas encore prêtre à cette date, et il lui fallait avant de recevoir le sacerdoce compléter ses études théologiques. C'est ce qu'il fit en suivant les cours et les exercices du Grand Séminaire ; mais dès son arrivée on le considéra comme membre de la maison : comme les prêtres, il avait sa chambre, et avec eux sa place au réfectoire. Enfin le 18 septembre 1858 mit le comble à ses vœux ; il

fut ordonné prêtre dans la cathédrale en compagnie de MM. Chs S. Richard et H. Desruisseaux, pour lesquels il a toujours conservé la plus fraternelle affection. Le lendemain, il disait sa première messe dans sa chère église paroissiale de Saint-Roch, en présence de ses parents et accompagné de son frère aîné qui avait été fait prêtre deux ans auparavant. Ce fut partout grande réjouissance, surtout dans le sanctuaire de la famille, à la maison paternelle. Il n'oublia jamais cet événement mémorable. Le 2 octobre 1871, à l'occasion d'une première messe dans la chapelle du Séminaire, voici ce qu'il écrivait dans son *journal* : " Beau jour de ma première messe, tu me reviens avec tes souvenirs qui ne sauraient se laisser flétrir par le souffle des années. C'était le 19 septembre 1858, à Saint-Roch, dans cette église où je reçus le baptême, où je fis ma première communion, où je fus confirmé. Mon père vivait encore : il était là avec ma mère, mes sœurs, mes trois frères : tous dans la joie de voir un second prêtre dans la famille. Le Père Royer prêcha avec cœur et

conviction. Je me serais facilement imaginé que j'étais devenu un roi : hé ! ne l'étais-je pas par la pourpre dont j'étais revêtu, par les pouvoirs que j'exerçais pour la première fois, par le respect affectueux qui m'entourait, par la joie que je voyais éclater chez tous les membres de ma famille ? Ma paroisse natale semblait aussi m'avoir adopté : j'étais chez moi, au milieu de tous."

Mais le lieu par excellence où il allait être chez lui, c'était le Séminaire de Québec, ce théâtre où pendant de si longues années nous allons pouvoir l'admirer maintenant et le voir briller entre tous dans les fonctions aussi importantes que multiples qui vont lui être confiées.

CHAPITRE IV

M. Cyrille Legaré au Séminaire de Québec.—Vingt-deux années de travaux, de dévouement et de succès.—Il débute par l'enseignement.

S'il fut jamais un homme marqué de Dieu pour vivre dans une maison d'éducation, y travailler avec zèle et la faire grandir et prospérer, c'est bien ce digne prêtre dont nous rappelons ici le doux souvenir à tous ceux qui l'ont connu. Suivons-le donc dans sa nouvelle carrière à laquelle il s'est préparé avec tant de soin et qu'il entreprend avec tant de zèle et d'amour. " Déjà je commence à m'incorporer au Séminaire, écrivait-il quelques jours avant son départ de Paris. Depuis quatre années je fais assez de sacrifices pour lui, que je puis me permettre de m'identifier avec ceux qui travaillent à son œuvre. Plus on souffre par amour, plus on aime ce qui nous donne de la souffrance ; et avec l'aide de Dieu je crois pouvoir promettre du dévouement ou de la bonne volonté." Tous savent qu'il n'a pas failli à cette promesse un

seul instant, pendant son séjour dans cette antique et noble Institution fondée par le Vénérable François de Laval. Mais avant de le voir appelé aux différents postes qui lui seront confiés, disons de suite la haute idée qu'il se faisait du *prêtre de Séminaire.* Formé par M. Ls-Jacques Casault, il appartint toute sa vie à l'école de ceux qui croient que le désintéressement doit être la vertu principale de ceux qui travaillent dans les maisons d'éducation, et surtout des directeurs : *Habentes autem alimenta et quibus tegamur, his contenti simus.* Quelque admirable que soit ce principe en lui-même, convenons pourtant qu'il devient assez difficile et pénible à mettre en pratique pour une foule de jeunes prêtres que la reconnaissance et la piété filiale obligent à soutenir les auteurs de leurs jours. Sur cette pierre angulaire de l'édifice il en superposait deux autres non moins solides, une parfaite obéissance aux ordres et désirs des Supérieurs dans l'acceptation des emplois, et une rigoureuse observance de la règle, des constitutions et même

des traditions de la maison. Il n'est que juste d'avouer que c'est bien là, ce semble, l'unique soutien de la vie de communauté, surtout chez des hommes qui ne sont point liés par les vœux de religion.

Pénétré de ces sentiments, M. Legaré se tint donc dès les premiers jours à la disposition de ses supérieurs. Naturellement on le fit entrer dans l'enseignement auquel ses études spéciales l'avaient préparé, et suivant le besoin des circonstances il fit alternativement la Seconde ou la Rhétorique. Tous savent qu'il possédait au plus haut degré les qualités du professeur, ces qualités que Mgr B. Pâquet a résumées si admirablement dans l'éloge remarquable qu'il a fait de feu M. l'abbé Beaudet à la séance de clôture de l'année académique le 22 juin 1891. " Il faut, dit-il, au professeur dans les collèges et les petits séminaires, non seulement une préparation éloignée par de fortes études, mais encore une préparation prochaine, une préparation de chaque jour, qui le rende apte à

4

s'exprimer avec précision, aisance et clarté, à procéder avec méthode et à mettre son enseignement à la portée de ses disciples. Il doit avoir en plus pour eux un grand dévouement, un patience égale qui lui fasse chercher et trouver le chemin pour arriver à leur intelligence et y déposer avec délicatesse les germes précieux des connaissances humaines. Pour cela, il est nécessaire avant tout qu'il gagne leur cœur, en leur prouvant que leur intérêt seul est le mobile de ses efforts : ce qui n'exclut point dans le professeur chrétien, à plus forte raison dans le prêtre, un but encore plus noble et plus élevé, celui d'accomplir une tâche sacrée imposée par la divine Providence."

Ce tableau de main de maître, Mgr Pâquet eût pu le faire de M. Cyrille Legaré avec un égal bonheur et encore plus de vérité ; car de tous les professeurs de Belles-Lettres et d'Eloquence qui ont enseigné au Séminaire depuis trente ans, aucun ne l'a jamais surpassé en connaissances et en savoir. Contrairement à cer-

tains spécialistes qui à leur retour d'Europe veulent faire absorber en cinq ou six mois à leurs élèves ce qu'ils ont eu mille peines eux-mêmes à apprendre en quatre ou cinq ans, il sut immédiatement discerner ce qui convenait à l'intelligence de ses élèves comme au temps limité qu'ils avaient à leur disposition. Sa classe était donc soigneusement préparée et les devoirs de semaine corrigés avec autant de régularité et d'exactitude que les compositions les plus importantes. Avec lui tout semblait marcher de front : l'étude des préceptes et celle des chefs-d'œuvre de la littérature et de l'éloquence, la traduction des langues et les règles approfondies de la grammaire, la géographie aussi bien que l'histoire, surtout celle de notre pays, l'appréciation des auteurs anciens comme celle des maitres de la langue française au dix-septième siècle ou des poètes, des orateurs et des écrivains les plus illustres de nos jours. Jamais on ne sortait de la classe sans avoir appris quelque chose de nouveau ; on avait hâte d'y revenir.

Connaissant ce que valent ces longues heures employées à faire réciter le mot à mot des leçons, il savait les abréger, se contentait au besoin du sens général et y suppléait aussitôt par des explications qui se gravaient dans les mémoires même les plus rebelles. Puis, avec quel bonheur ne rappelait-il pas son séjour aux Carmes et les leçons de ses professeurs! Quel charme encore quand il contait ses souvenirs de voyage, interrompant ainsi la monotonie des classes et profitant pour cela de ces mille occasions qui se présentent à chaque instant au cours des travaux quotidiens de l'enseignement!

Il n'était pas non plus de ceux qui semblent avoir pour principe de ne jamais faire à qui que ce soit le moindre compliment, tout en supportant avec assez de mansuétude ceux qu'on leur adresse. Non : il savait, au contraire, reconnaître le véritable mérite ; et si la nécessité le forçait à blâmer publiquement, mais toujours avec réserve, ceux qui ne faisaient pas leur devoir, il savait stimuler aussi par de justes

éloges l'émulation des écoliers intelligents et laborieux de sa classe. Qu'on ouvre les *Annuaires* de l'Université Laval, on y verra, aux années correspondantes de son professorat, la longue liste de ceux qu'il a formés dans la connaissance et le goût des lettres et qui font aujourd'hui l'ornement des classes les plus élevées de notre société, de même qu'ils furent l'honneur de leur *Alma Mater*, aux jours des grands concours du baccalauréat qui alors était si sérieux.

Inutile d'ajouter que M. Legaré aimait ses élèves. Il cherchait toutes les occasions de leur faire plaisir. Que de fois, par exemple, ne l'a-t-on pas vu organiser à ses frais, en faveur de ses chers rhétoriciens de charmantes excursions où l'utile se mêlait toujours à l'agréable ! Que de fois encore ne les a-t-il pas fait admettre, avec autant de délicatesse que de discrétion, dans les bibliothèques privées, les musées d'antiquaires, les galeries de peinture et même les salons de nos premiers citoyens, partout en un mot où il y avait un souvenir historique ou un objet d'art

à admirer. A l'exemple de M. Casault, il cultivait avec un soin particulier les élèves qui se distinguaient le plus par leurs talents et leur bonne conduite, voulant lui aussi, par ce moyen, les attacher à l'œuvre du Séminaire et de l'Université. Autant il aimait ses élèves, autant il en était aimé ; et parmi les prêtres du temps il en est peu dont on ait gardé un meilleur et plus durable souvenir, non seulement parce qu'on ne doutait point de son affection, mais parce qu'il savait la manifester à tous par ce gracieux et cordial accueil dont il avait le secret. Même lorsqu'il était accablé d'ouvrage, il ne croyait pas perdu ni pour lui, ni pour le Séminaire, le quart d'heure qu'il donnait à ses visiteurs, de quelque âge et condition qu'ils fussent, surtout si c'étaient *des enfants de la Maison.* Ces liens bénis qui s'établissent et se conservent ainsi entre les supérieurs et les professeurs et leurs anciens élèves, valent mieux à eux seuls que tous les *conventums*, pour unir les esprits et captiver les cœurs.

M. Cyrille Legaré se consacra pendant qua-

torze ans à l'enseignement des Belles-Lettres et de la Rhétorique ; et en l'année 1866-1867 il fut en même temps Préfet des Etudes. Cette nouvelle charge le mit en rapport non plus seulement avec une classe en particulier, mais avec tous les étudiants et les Professeurs du Petit Séminaire. Disons pourtant, pour être vrai, que jamais il ne s'était désintéressé de l'avancement des élèves depuis son retour d'Europe où on l'avait envoyé dans ce but. Ce fut lui qui, de concert avec M. Hamel, réforma la prononciation française qui en avait un si grand besoin ; ils furent naturellement critiqués ; on cria partout à l'exagération, à la nouveauté, mais tout de même le changement se fit : les autres collèges suivirent l'exemple ; et de nos jours on crierait plus fort encore, si quelqu'un tentait de reparaître avec la prononciation des jours anciens, quelque patriarcale qu'elle pût être. Ainsi en fut-il de la lecture à haute voix, dont ils donnèrent des leçons régulières aux élèves ; et bien que M. l'abbé Lagacé ait eu le premier la bonne

et louable idée de généraliser cette connaissance de la lecture et d'en tracer les véritables principes, il avait été depuis longtemps devancé dans la pratique par ces deux éminents professeurs du Séminaire de Québec. Ils n'attachèrent pas une importance moindre à la déclamation qu'ils avaient étudiée d'une manière toute spéciale à Paris sous le fameux M. Delsartes qu'ils aimaient tant à citer. Jusqu'à eux, les meilleurs orateurs de la communauté n'avaient eu d'autres instituteurs que leurs talents et leurs dispositions naturelles ; avec eux vinrent les préceptes, les exercices publics et privés ; le goût se forma peu à peu, et de ce travail suivi sortit cette génération de jeunes gens instruits qui ont fait la gloire de la chaire, du barreau et de la tribune par leur éloquence, et dont quelques-uns même ont acquis une enviable célébrité.

Rien, selon nous, n'a plus contribué à ce résultat que l'exécution des chefs-d'œuvre du théâtre classique français et les séances solen-

nelles des diverses sociétés qui existent dans le Séminaire : notamment l'Académie Saint-Denys, la société Laval, chez les élèves de la Grand'Salle, la société Saint-Louis de Gonzague, chez les petits, et la société Saint-François de Sales chez les externes. Que de jolies fêtes elles donnèrent tour à tour, sous l'habile direction de ces jeunes professeurs dont le zèle était infatigable. L'Académie Saint-Denys surtout, qui, comme on le sait, est confiée aux soins du Préfet des études, vit alors de beaux jours ; et pendant que MM. Legaré et Beaudet organisaient avec une attention minutieuse la partie littéraire, on voyait MM. Laverdière et Hamel se charger de la partie musicale, et de concert avec les élèves émerveiller l'auditoire par ces morceaux de choix dont on rendait si parfaitement toute la beauté.

L'élan donné par ces messieurs s'est continué depuis ; et grâce à leurs dignes successeurs, grâce à la fidélité aux traditions, les soirées intimes du Petit Séminaire, aussi bien que les

séances solennelles de l'Université, nous révèlent aujourd'hui encore des orateurs et des acteurs qui rivalisent avec leurs aînés et savent se conquérir tous les suffrages ; leurs noms sont connus : ils sont l'espoir de l'avenir.

Et pourquoi ne glisserions-nous pas ici, comme en passant, un mot sur *L'Abeille*, cette délicieuse petite feuille, fondée par les écoliers, à laquelle M. Legaré s'intéressait si vivement et qu'il considéra toujours comme un des plus sûrs moyens de faire fleurir dans la maison l'amour des études littéraires et historiques. *L'Abeille* parut de 1848 à 1854, de 1858 à 1862 et de 1877 à 1881, toujours fidèle à sa devise : " *Je suis chose légère et vais de fleur en fleur.*" Les heureux possesseurs de la collection complète, en feuilletant les pages des treize volumes qui la composent, les trouveront bien souvent marquées des travaux de M. Legaré. Il avait assisté à ses commencements ; étant élève, il y avait collaboré ; de retour de Paris, il avait stimulé sa résurrection, et aussi longtemps qu'elle vécut, il l'anima de son souffle,

gloire qu'il partagea avec plusieurs autres prêtres du Séminaire, et dans les derniers temps surtout avec M. l'abbé Laflamme auquel aucun genre de travail comme aucun genre de succès ne saurait demeurer inconnu.

De l'ensemble de ces faits, nous pouvons voir quelle influence M. Legaré exerça sur l'enseignement comme professeur et à quel haut degré de perfection il réussit à élever le niveau des études classiques au Séminaire de Québec. Ce qu'il cherchait en cela, après l'accomplissement de son devoir, c'était l'intérêt des élèves et la réputation de la maison à laquelle il avait voué son amour et sa vie tout entière.

La même affection et le même dévouement il les portait à l'Université Laval ; et comme Professeur de la Faculté des arts et comme membre du conseil de cette noble institution, il la fit prospérer de toute l'ardeur de ses vœux et de son puissant concours dans les grandes œuvres qu'elle a entreprises pour la gloire de l'Eglise et du nom canadien-français.

CHAPITRE V

M. Legaré directeur du Petit Séminaire.

Former les intelligences par l'étude et diriger sûrement les esprits dans la recherche du vrai et du beau, c'est sans doute une mission sublime ; mais il en est une plus glorieuse encore, celle de former les cœurs au bien et d'affermir les volontés dans la pratique des vertus. Autant M. Legaré brillait dans la première comme professeur, autant il devait se distinguer dans la seconde comme directeur du Petit Séminaire. Pendant six années, c'est-à-dire de 1866 à 1872, il cumula cette double charge, ayant cependant pour assistant son frère, M. Victor, mais se réservant pour lui-même la direction supérieure de la communauté.

Un directeur de pensionnat, c'est un père ; il en a toutes les obligations, il doit en avoir toutes les qualités. Plus sa famille est nombreuse, plus les caractères sont différents, plus il lui faut de tact, de fermeté, de discernement

et surtout de bonté. Le prêtre semble avoir reçu du ciel une supériorité incontestable sur les autres hommes en ce genre de direction, et ce sera la grande gloire du Séminaire de Québec d'avoir toujours su mettre à ce poste ses sujets les plus recommandables et les plus dévoués.

M. Cyrille Legaré remplaçait M. Octave Audet, longtemps prêtre agrégé du Séminaire, mais aujourd'hui délicieusement établi *sous les bois*, à deux pas du couvent de Sillery dont il est le Chapelain bien-aimé. La succession était d'autant plus agréable à recueillir que M. Audet laissait toutes choses dans un ordre parfait. Il avait eu surtout le talent, d'après les instructions du conseil, parait-il, de restreindre *à l'infini* les permissions de ville, même lorsqu'elles nous paraissaient et qu'elles étaient en réalité les plus raisonnables : ce fut le cloitre absolu, au moins dans les premiers temps. Malgré cela et malgré cet extérieur un peu trop ascétique qui ne l'a jamais quitté, nous l'adorions tous, car nul n'ignorait le mal qu'il se donnait chaque jour

pour améliorer la position des écoliers et leur procurer tout le confort et les jouissances possibles. C'est lui qui inaugura l'ère des réformes, dont l'aimable directeur actuel, M. l'abbé Mathieu, voit aujourd'hui pour ses chers élèves l'heureux et complet épanouissement.

M. Cyrille Legaré ne sortit pas de cette voie qui lui avait été tracée ; et tout en adoucissant quelque peu les sévères exigences de la règle, il sut être un directeur modèle et accomplir à la perfection les devoirs de cette grande et noble paternité : amour sincère, soins du corps et de l'âme, instruction, surveillance, correction, bon exemple et prière.

Qu'on ne s'étonne pas de nous voir mettre ici encore l'amour au premier rang, car il est l'inspirateur et le soutien de tous les dévouements. M. Legaré environnait donc de l'affection la plus entière tous ses chers enfants, grands et petits, externes comme pensionnaires. Il prenait de tous et de chacun les soins les plus attentifs, faisant partager aux maîtres de salle

sa constante sollicitude surtout pour les moins âgés qu'il traitait avec une tendresse toute maternelle. Quelqu'un était-il malade ou souffrant, il n'avait de repos que lorsque le médecin et la famille avaient été avertis ; plusieurs fois le jour il visitait l'infirmerie, et si le danger devenait plus grand il redoublait encore de vigilance et d'assiduité. Ce fut aussi dans l'intérêt de la santé des élèves qu'il poursuivit les améliorations commencées par M. Audet ; c'est sous son règne que l'on mit des poêles dans les corridors ; on surveilla de plus près la ventilation des dortoirs, des salles et des classes ; la table des écoliers devint mieux pourvue et plus convenablement servie ; on leur donna trois fois par semaine et peu après tous les jours des desserts qu'on ne voyait autrefois qu'aux fêtes pontificales ; la fête du supérieur et du directeur étaient signalées par une abondance plus grande encore : et à l'heure qu'il est, on a complètement oublié les *assiettes d'étain* et les

déjeuners au pain sec et au café qui étaient loin cependant de nous trouver trop malheureux.

Après avoir rendu la vie plus confortable, M. le Directeur s'étudia à la rendre plus agréable à sa communauté : les jeux se multiplièrent, les récréations semblèrent plus joyeuses, les *Deo gratias* au réfectoire ne s'achetèrent plus uniquement avec les billets que présentaient *le dimanche* ceux qui avaient été premiers *trois fois* dans leurs classes ; mille circonstances y donnaient lieu et les faisaient d'autant plus goûter qu'ils étaient plus imprévus. Puis, que de jolies soirées on avait de temps en temps ! elles étaient presque toujours intimes, mais souvent aussi elles réunissaient les élèves des deux salles, quelquefois même les externes, le Grand Séminaire et les prêtres de la maison : tantôt c'étaient les *finissants* qui en faisaient les frais ; tantôt les *philosophes*, au jour de la Sainte-Catherine ; tantôt les *rhétoriciens* qui fêtaient leur professeur, en jouant une pièce qu'ils avaient préparée dans leurs

exercices de déclamation, et que sais-je encore L'Union Sainte-Cécile, la société orphéonique prêtaient leur concours, et le succès était assuré. Plus d'une fois, une succulente collation couronna ces aimables réunions. Venait-il à Québec un musicien fameux, un prestidigitateur de renom, on était sûr que M. Legaré finissait, à force d'industries, par s'assurer ses services en faveur de ses chers enfants.

Les congés n'étaient pas moins bien employés. Le temps était-il beau, la saison propice, c'était à Maizerets qu'on allait se reposer des fatigues d'une longue semaine de travail : Maizerets qui a vu passer tant de générations, Maizerets, la promenade classique, autrefois simple maison de campagne, aujourd'hui si richement embellie, avec son grand jeu de balle, ses balançoires, son étang, ses coquettes embarcations, ses ponts-levis et cette île verdoyante que domine et protège la belle statue de la Sainte Vierge, la mère bien-aimée de tous les étudiants. M. Legaré était le

premier rendu à Maizerets, pour que rien ne manquât à sa grande famille, pour organiser et surveiller les amusements ; à la fin de la journée, il était le dernier à en partir ; et pourtant, une heure plus tard, on aurait pu le retrouver au Séminaire, parcourant les groupes d'écoliers, conversant avec eux, comme s'il eût voulu constater de ses yeux, pour en jouir une seconde fois, tout le bonheur qu'il avait tâché de leur procurer.

A l'automne, et à partir de l'époque des *petits congés*, on faisait sous l'inspiration et quelquefois même sous la conduite de M. le Directeur d'intéressantes excursions dans les environs de Québec, soit à pied, soit à bord des bateaux à vapeur. Saint-Romuald avec son église peinte à fresque, Sillery et ses souvenirs historiques, l'île d'Orléans et ses sites enchanteurs, Lévis, son magnifique collège, ses fortifications reculées, les cimetières Belmont, Mount Hermon et Saint-Charles, la

citadelle et ses arsenaux militaires virent passer tour à tour les élèves du Séminaire : partout on admirait leur bonne tenue : partout ils faisaient honneur à la *maison*. Puis quand le temps était mauvais et surtout dans les longues après-midi des congés d'hiver, on leur ouvrait les galeries de peintures, les musées d'histoire naturelle, le cabinet de physique et quelquefois même la salle de lecture de la bibliothèque de l'Université, et tous passaient des heures aussi tranquilles que fructueuses, bénissant celui auquel ils devaient ces rares privilèges.

Gardons-nous d'oublier l'un des événements remarquables de ce règne, le grand voyage de la communauté à Montréal, le 9 juin 1869. Déjà des voyages à peu près analogues avaient été faits précédemment ; et sans parler de ceux de Saint-Joachim et du Petit-Cap, tous se rappellent la visite des écoliers de Québec à ceux du collège de Sainte-Anne, visite qui leur fut si gracieusement rendue. Mais l'excursion de Montréal et Trois-Rivières sur

le "*Canada*" restera à jamais gravée dans tous les cœurs, tant à cause du succès qui la couronna qu'en considération de ceux qui y attachèrent leurs noms par leur générosité et par leur persistance à surmonter les obstacles : M. Cyrille Legaré marchait à leur tête. On peut trouver de ce voyage, dans le *Journal de Québec* des jours suivants, un récit aussi complet que fidèle, dû à la plume exercée de M. l'abbé Langis, alors prêtre auxiliaire du Séminaire, aujourd'hui Vicaire Général de Mgr l'Evêque de Saint-Germain de Rimouski.

Au mois de juin 1870, on installait à Maizerets, comme souvenir de cet événement, une splendide statue de la sainte Vierge, offerte en ex-voto par la communauté reconnaissante. Sur le piédestal, on pouvait lire, au-dessous du monogramme du Séminaire, l'inscription suivante dont il est facile de deviner l'auteur :

IN MEMORIAM
ITINERIS FELICITER PERACTI
DIE IXa JUNII A. D. 1869
AD TRIFLUVIUM ET MARIANAPOLIM
HANC STATUAM EREXERUNT GRATISSIMI VIATORES
IE IXa JUNII A. D. 1870

Mais le directeur d'écoliers qui connait la grande responsabilité qui lui incombe ne se contente pas de veiller à leur bien-être matériel : il porte sa sollicitude plus loin et plus haut encore. Aussi, ce que M. Cyrille Legaré aimait et cultivait par-dessus tout, c'étaient les âmes. " A Dieu ne plaise, écrit-il quelque part, que je dissimule ici combien les élèves m'étaient chers ! Chers à cause de leurs âmes que j'ai toujours voulu voir belles, pures, ornées de toutes les vertus, enrichies des dons de la science, supérieures même à toutes les autres âmes." Pendant les six années de son directorat, disons mieux, toute sa vie de Séminaire, il travailla à la réalisation de ce vœu. Avec quel soin n'instruisait-il pas les écoliers et ne travaillait-il pas à la formation de leurs esprits et de leurs cœurs ! C'est dans ce but qu'il faisait chaque semaine ces entretiens soignés et suivis qui remplaçaient la lecture spirituelle et qui étaient si goûtés de tous. Aucun sujet n'était oublié, depuis les grandes vérités qui constituent

l'essence du christianisme jusqu'aux petits détails qui servent à entretenir la piété ; pas une vertu dont il n'ait fait l'éloge, un défaut qu'il n'ait signalé, un vice qu'il n'ait flétri, toujours avec des termes mesurés et des applications aussi justes que proportionnées aux besoins de la communauté. Souvent encore il traitait la question si importante de la vocation. Les leçons de politesse, de convenances et même d'étiquette avaient aussi leur tour : politesse des élèves entre eux, politesse envers leurs maîtres et leurs supérieurs, politesse à table, politesse envers les étrangers, dans la Maison, sur la rue, convenances partout. Il entretenait ainsi cette tradition de distinction et de bonnes manières qui a été de tout temps une des notes caractéristiques des étudiants du Séminaire de Québec.

Pour arriver à ce résultat, il ne suffit pas d'enseigner aux jeunes gens ce qu'ils doivent faire, il faut de plus savoir les incliner doucement à l'accomplissement de leurs devoirs et les aider à pratiquer la vertu. Or, rien ne mène

plus directement à ce but que la règle d'une communauté ; la règle en effet, c'est le résumé de toutes les obligations de l'élève envers Dieu, envers le prochain et envers lui-même : celui qui vit pour la règle et qui en suit la lettre et l'esprit, celui-là ne peut manquer de devenir un homme et mieux encore un bon chrétien : *Qui regulæ vivit, vivit Deo.* Un directeur de collège doit donc avoir à cœur de faire respecter de tous ce code sacré, et le moyen, c'est la surveillance.

Fort du concours de ses maîtres de salle qu'il environnait sans cesse de ses bons conseils, fort de l'appui du fidèle lieutenant qui lui avait été donné, M. Cyrille Legaré tenait tous ses chers enfants sous le joug de la discipline, joug d'autant plus acceptable qu'il savait le faire aimer : discipline dans le travail, dans les amusements, dans les relations d'amitié, discipline s'étendant jusqu'aux jours des congés de ville et des vacances, discipline chez les pensionnaires, discipline chez les externes auxquels il témoignait

une égale sollicitude et une égale tendresse. M. le Directeur suivait tout, devinait tout pour ainsi dire de l'œil et du cœur et tâchait de prévenir le mal et le danger plutôt que d'avoir à en déplorer les tristes conséquences. On l'a même accusé d'avoir poussé quelquefois la surveillance jusqu'à l'*inquisition*, d'avoir mis trop de persévérance à découvrir les fils de petites intrigues et cédé en certains cas à un peu de susceptibilité naturelle. S'il nous fallait avouer que les apparences pouvaient être contre lui, nous nous hâterions d'ajouter que toujours ou presque toujours les faits lui donnèrent raison; et ceux-là mêmes qui se crurent victimes sont aujourd'hui placés assez haut pour lui rendre le témoignage d'avoir alors agi sous l'impulsion du devoir et même dans leur meilleur intérêt. Oui, le bien des élèves, le désir de les former et de les protéger, tel était l'unique mobile de cette surveillance active et jusque des corrections et des réprimandes qu'il lui fallait faire et dont on finit toujours par comprendre la

fructueuse efficacité. Car, comme le dit quelque part l'abbé Perreyve, en parlant de Lacordaire, souvent "une certaine sévérité attire plus le jeune homme qu'elle ne l'éloigne : il accepte d'être blâmé par l'homme de Dieu, et loin de s'étonner de ses reproches, sa conscience, sincère encore et loyale, les lui redit au dedans, mais avec moins de douceur et moins de pitié. Il sent bien tout ce qu'il en coûte à l'homme et à l'ami pour porter le fer et le feu de la parole divine sur certaines plaies douloureuses : il en bénit davantage celui que Dieu a fait capable d'un amour si rare et lui garde dans le secret une reconnaissance dont le souvenir grandit avec la vie."

Tout ce que nous venons de voir jusqu'ici constitue en quelque sorte les éléments humains dont peut se servir pour la formation de ses élèves un directeur sage et éclairé : pour les compléter, voyons ce que doit y ajouter de force et d'efficacité l'action de la grâce puisée aux sources vivifiantes de la piété *qui est utile à tout*,

comme le dit l'Apôtre, *et qui a les promesses de la vie présente et de la vie future.*

Faire des élèves solidement pieux, tel était le désir ardent de M. Legaré. Il s'efforçait d'y réussir en inculquant avant tout l'amour des pratiques essentielles du christianisme, la prière et la réception des sacrements qui sont, disait-il, comme les armes de la vertu pour terrasser le vice. Que de fois, dans ses entretiens, il appuya sur le grand devoir de la prière et sur le précieux avantage qu'ont les écoliers d'ouvrir si fréquemment par jour sur leur tête les portes du ciel, pour en faire descendre, s'ils le veulent, mille bénédictions pour eux-mêmes et pour leurs travaux : prière du matin et du soir, prière à la sainte messe et à la visite du Saint Sacrement, avant et après les études et les classes, prière du chapelet, prière avant le sommeil !

Ce n'était pas avec un moindre zèle qu'il prêchait la confession et la communion fréquentes dont il connaissait si bien les merveilleux effets. " Le samedi, écrivait-il dans son journal du 5

février 1876, le samedi offre dans nos communautés une physionomie spéciale. On y songe à son intérieur d'une manière plus sérieuse : c'est le jour de la confession. De là des retours sur soi-même : de là des résolutions renouvelées. Et quand les Anges Gardiens, le soir, parcourent les dortoirs, leurs regards se reposent avec complaisance sur des âmes plus pures, plus belles, plus grandes." Et ailleurs, résumant toute sa pensée sur la sainte communion : " Oui, s'écrie-t-il, la communion, c'est la vie de la communauté ! " Ses vœux étaient exaucés. Chaque dimanche on voyait à la sainte table eucharistique plus de la moitié des élèves, et aux fêtes, tous s'approchaient du banquet divin. Quelle joie c'était alors pour son cœur ! Mais soyons juste et disons que ce consolant spectacle date d'au moins trente ans au Petit Séminaire et qu'il réjouit encore aujourd'hui les saints prêtres qui en ont l'heureuse direction. Mais le jour où son bonheur était à son comble, c'était à la clôture des grandes retraites annuelles auxquelles

il attachait tant d'importance. Ecoutons ce qu'il en disait le 6 octobre 1867 : " Nos exercices se terminent Quoi de plus touchant que cette réunion d'écoliers s'approchant de la sainte table! Quelle transformation merveilleuse s'opère chez ces enfants chéris !......... Le vent de la grâce a soufflé dans vos âmes, chers amis, et ces âmes déjà si précieuses aux yeux de Dieu, ont acquis une beauté nouvelle, inconnue jusqu'à ce jour ; et à votre insu, elles se trahissent au dehors et communiquent à toutes vos démarches je ne sais quel charme indéfinissable."

M. le Directeur n'attachait pas moins d'importance à ces autres belles dévotions qui font partout les délices des âmes pieuses et surtout des jeunes gens vertueux. C'est ainsi que la Saint-Louis de Gonzague et la Saint-Stanislas de Kostka ne se passaient jamais sans qu'il fêtât avec pompe ces deux modèles accomplis de la jeunesse. " Nous nous sommes réunis ce soir, écrivait-il le 21 juin 1870, à la congrégation, et là, en présence d'une petite statue de Saint

Louis de Gonzague, bien illuminé, nous avons fait la prière, et M. Hamel nous a fait aimer ce bon petit saint par une excellente instruction. Nous vénérons sa relique et nous nous en retournons plus forts contre nous-mêmes, plus disposés à faire le bien."

Souvent dans l'année, et surtout à la veille du mois de juin ou des Quarante-Heures, il ravivait dans l'âme de ses enfants la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, ce trésor d'amour qui toujours se dépense et jamais ne s'épuise. Dans une de ces circonstances, il laissait s'échapper de sa poitrine ce cri plein de confiance : " Cœur de Jésus ! veillez sur nous pendant ce mois qui vous est consacré. Oh ! si pas un péché mortel ne se commettait jusqu'aux vacances dans notre communauté ! Oh ! si la ferveur y allait toujours croissant ! "

Et pourquoi attendait-il avec tant d'assurance en faveur de ses élèves la protection du Cœur de Jésus, sinon parce qu'il leur en avait ouvert le chemin par la pratique quotidienne de la

dévotion à la sainte Vierge, la maîtresse de ce divin cœur ? Tous nous avons appris sur les genoux de nos bonnes mères à aimer Marie ; mais combien cette douce affection n'a-t-elle pas grandi, pendant notre vie de collège, au pied de ses autels où nous nous assemblions si souvent et où tant de fois nous lui avons répété nos serments d'amour et de fidélité ! Ce feu sacré, M. Cyrille Legaré l'entretint à son tour avec un zèle toujours croissant, par ses pieuses instructions, par la solennité qu'il savait donner aux fêtes de la sainte Vierge, par la splendeur des touchants exercices du mois de Marie et enfin par les soins qu'il prodiguait à cette chère *congrégation* du Petit Séminaire qui, depuis près de cent vingt-cinq ans, a vu s'inscrire sur ses registres et a protégé dans son sein l'élite de notre jeunesse dont les vertus ont fait de tout temps la consolation de ceux qui s'intéressent à son bonheur et à son avenir.

Tout ce qu'enseignait ce digne prêtre, il était le premier à le mettre en pratique, comme un

père de famille qui ajoute à sa parole l'attrait du bon exemple, dont il attendait cependant toute l'efficacité de la bonté de celui qu'il invoqua tant de fois en faveur de ses élèves bien-aimés.

En 1869, à la date de la rentrée, nous trouvons dans ses notes cette touchante prière : " Doux enfant Jésus, vous avez été choisi par les fondateurs de notre Maison pour être le premier patron de nos enfants : soyez donc aussi leur premier directeur ! Que je sois, ô mon bon Jésus, votre substitut, l'instrument docile de vos vues sur toute notre communauté ! "

Ce qu'il désirait être, il le fut en réalité ; et tous s'accorderont à dire que les années qu'il a passées comme directeur des élèves, compteront parmi les plus belles et les plus fructueuses de son séjour au Séminaire de Québec.

CHAPITRE VI

M. Legaré directeur du Grand Séminaire.

Les premiers jours de septembre 1873 nous font retrouver M. Legaré sur un nouveau théâtre : on lui avait confié le poste de directeur du Grand Séminaire : sa nomination datait du 2 juillet. C'est une grande ressource pour une maison d'éducation d'avoir ainsi pour travailler à son œuvre, des prêtres qui par leur capacité et la presque universalité de leurs aptitudes peuvent être appelés indistinctement aux emplois les plus difficiles comme les plus variés. Mais à part le motif qu'avait le *Conseil* d'assurer aux séminaristes un directeur aussi distingué par sa prudence et sa vertu, on voulait encore donner à M. Legaré une occasion de se reposer des fatigues de ses longues années d'enseignement. Déjà même en 1872, il avait dû sur l'ordre des médecins aller passer l'hiver en Floride ; à l'automne, il avait repris courageusement la Rhétorique qui était de nouveau vacante par

suite du départ de M. l'abbé Côté pour le vicariat de la Cathédrale, mais ce suprême effort fut le dernier qu'on voulut réclamer de son dévouement qui ne savait rien refuser.

Le 23 octobre 1876, à la suite d'une touchante visite d'amitié qu'avait faite au Séminaire de Québec le vénérable M. Bayle, supérieur de Saint-Sulpice, qui venait de célébrer son jubilé sacerdotal, M. Cyrille Legaré, pénétré d'admiration pour ce vétéran du sanctuaire, au front rayonnant de sainteté, s'écriait : "Oh ! qui nous donnera à nous aussi d'être de vrais prêtres et d'en former de bons !" Telle fut la noble devise qu'il fit présider à sa vie et à ses travaux pendant les six années qu'il fut chargé de la direction du Grand Séminaire. Il devait d'autant mieux y réussir qu'il avait fait chez les élèves du Petit Séminaire un plus sérieux apprentissage ; les qualités requises pour ces deux postes étant presque analogues, à cette différence près qu'il faut plus de soins encore pour la formation

des jeunes lévites qu'un avenir prochain placera comme ouvriers dans la vigne du Seigneur.

Un des points qu'il eut le plus à cœur, chez les ecclésiastiques comme chez les écoliers, ce fut de veiller à leur santé et à leur bien-être matériel, sans toutefois négliger l'attention que méritent les études. Il s'efforçait en conséquence de rendre moins rigoureuse cette vie de réclusion si pénible à cet âge, où l'on a tant besoin d'air et d'exercice. Les séminaristes n'avaient pas alors, et leurs devanciers encore moins, la demeure somptueuse qu'ils occupent aujourd'hui, avec ses vastes cellules inondées de clarté, ses larges corridors, ses galeries spacieuses, son atmosphère si pure, sa chaleur tempérée et jusqu'à sa lumière électrique ; mais en retour on ménageait mille adoucissements à leur faiblesse, on multipliait les petites promenades soit dans la ville, soit dans ses environs, surtout quand elles avaient un but de piété ; on visitait les églises et les chapelles des communautés aux jours des quarante-heures, et on n'oubliait jamais,

même en hiver, Maizerets avec sa pieuse chapelle et sa délicieuse tranquillité ; puis quand quelqu'un se sentait faible ou malade, on lui accordait volontiers un régime plus réconfortant et un supplément de récréation au jardin pour entrecouper la fatigante longueur des matinées d'étude. C'était l'intelligent prélude de ces concessions qui se font ou qui devraient se faire partout maintenant aux lois de l'hygiène et plus encore aux lois du bon sens.

M. Cyrille Legaré n'eut pas à s'occuper tout d'abord d'une manière bien active de l'enseignement au Grand Séminaire ; la faculté de théologie était alors à l'apogée de sa gloire : elle avait pour doyen Mgr Benjamin Pâquet, dont le nom restera à jamais attaché à l'Université ; pour professeurs principaux, son frère, M. l'abbé Louis Pâquet, le premier de nos orateurs sacrés, cette intelligence d'elite, que la maladie est venue malheureusement entraver dans son essor ; et Mgr L. N. Bégin, évêque de Chicoutimi, ce travailleur infatigable, ce linguiste distingué

cet écrivain au style pur et facile dont le Séminaire devait être trop tôt privé. De récentes dépêches de Rome nous apprennent qu'il reviendra bientôt se fixer définitivement près de l'antique Maison qu'il n'a cessé d'aimer : il est fait Coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Taschereau. Ce fut, dit-on, uniquement les ordres formels du Souverain Pontife qui le firent monter en 1888 sur le trône épiscopal ; et on affirme que c'est encore l'obéissance seule qui l'arrache aujourd'hui à son diocèse, où voudraient maintenant mais en vain le retenir tout un clergé et tout un peuple qui ont appris à le connaître et à l'aimer.

Deux autres noms figurent cette année-là sur la liste des professeurs titulaires de la Faculté, Mgr Méthot et M. l'abbé Roussel. Cependant, comme la chaire d'Ecriture-Sainte était vacante, on pria M. le directeur du Grand Séminaire de se charger de ce cours. Il avoue lui-même qu'il était loin d'y être préparé ; mais en définitive il fit ce qu'avaient fait ses prédécesseurs, ce que

font ses successeurs : il étudia les meilleurs ouvrages d'exégèse, les plus savants commentateurs de nos livres saints ; et les quelques demi-heures de leçons qu'il donnait chaque semaine purent rendre plus facile à ses élèves l'intelligence de la parole de Dieu et fournir un aliment solide à leur piété, comme il en exprimait lui-même l'espoir, en commençant l'explication des Psaumes. Ce sera d'ailleurs la perfection du genre jusqu'au jour où l'on fondera un grand cours d'Ecriture-Sainte à l'Université et où il y aura surtout des étudiants pour le suivre.

M. Legaré enseigna aussi pendant quelque temps la Morale ; et grâce à son travail, grâce à la sûreté de son jugement, il donna comme toujours pleine et entière satisfaction. Là encore il suppléa à la préparation éloignée qui lui avait fait nécessairement défaut par la préparation prochaine et surtout en consultant de bons livres : c'est ce que nous faisons tous, au besoin, pour ne pas harceler inutilement les Docteurs.

et ne pas les forcer eux-mêmes à faire des recherches.

Mais si l'enseignement théologique peut être confié à divers professeurs, il n'en est pas de même de la formation des jeunes séminaristes qui doit être le fait du directeur en personne. Or, selon nous, cette formation doit avoir deux buts principaux : travailler à donner le véritable esprit ecclésiastique et par conséquent à faire de saints prêtres, puis préparer par de solides instructions ces jeunes gens aux diverses fonctions du ministère qui leur seront confiées plus tard dans l'Eglise de Dieu.

Dès les premiers jours, M. Legaré se mit à cette œuvre avec autant de prudence que de bonne volonté. Et d'abord comme on ne fait pas des saints d'un seul jet et en un jour, il s'appliqua avant tout à inculquer les véritables principes de la sainteté sacerdotale, de cette sainteté à base large et solide qui ne donne dans aucune exagération, qui est le fruit d'une conviction profonde et non pas cette floraison superficielle

que produit la crainte servile et qui disparait avec elle. Le modèle qu'il mettait sans cesse sous les yeux des Séminaristes, c'était Jésus-Christ, le prêtre par excellence ; la gardienne qu'il donnait à leur vertu, la présence de Dieu ; l'aliment qu'il offrait à leur ferveur, le recueillement, la prière et la Sainte Eucharistie. Que d'admirables conseils il savait ajouter à ces leçons fondamentales dans ses conférences spirituelles et aux retraites du mois ! Quelle variété de sujets, toujours aussi utiles qu'intéressants, et préparés avec le plus grand soin ! Que de petits détails sur la perfection des actions ordinaires, sur la règle, sur les rubriques, sur l'observance des cérémonies, sur le service au saint autel qui touche de si près au service de Dieu lui-même ! Et comme pour donner plus de poids à ses paroles, toutes les fois qu'il le pouvait, il ménageait à ses ecclésiastiques l'avantage d'entendre soit le supérieur de la maison, ou encore l'Archevêque lui-même qui venait de temps en temps, et avec un indicible bonheur, voir et nourrir de

ses précieux enseignements cette part si chère de son troupeau. Ainsi faisaient autrefois, dit-on, les anciens Evêques de Québec et spécialement Mgr Signay.

M. Cyrille Legaré ajoutait à cette première sollicitude celle de la surveillance, mais une surveillance qui n'avait rien de trop minutieux et qui servait plutôt à l'aider dans la connaissance des dispositions de chacun et facilitait pour tous l'accomplissement du devoir. Au besoin, il savait reprendre, mais avec ce tact qui n'humilie personne et cette charité qui remet doucement sur le droit chemin ceux qui s'en seraient écartés pour un instant.

Amour et recherche de la science ecclésiastique, travail constant, piété éclairée, tendre dévotion, ferveur croissante, désir de la perfection, tel était chez les élèves confiés à ses soins l'heureux résultat de sa direction spirituelle, et il pouvait la donner avec d'autant plus d'autorité qu'il était en tout et pour tous un plus parfait modèle d'édification : *forma facti gregis ex animo.*

Mais suffit-il de former de saints prêtres ? Non, il faut en même temps savoir former des apôtres, en préparant les jeunes lévites au ministère du salut des âmes auquel ils sont appelés pour la plupart, après leur ordination. C'est tout une éducation ; M. le directeur du Grand Séminaire en saisissait l'importance : il développait les devoirs pour les faire connaitre et aimer, il signalait les écueils pour les faire éviter : devoirs terribles pour la faiblesse humaine, écueils redoutables pour un jeune homme inexpérimenté qui affronte le monde pour la première fois et où il lui faut par conséquent la *simplicité de la colombe avec la prudence du serpent.* Au dire de ceux qui les ont entendues et d'après les notes qu'il en a laissées, ces leçons de *théologie pastorale* étaient vraiment remarquables ; et si elles ont été mises en pratique, comme il est doux de le croire, elles ont dû produire une génération de vicaires vertueux, délicats, dociles, respectueux de l'autorité et qui deviendront bientôt, s'ils ne le sont déjà, des

curés également recommandables par la régularité de leur vie, la sagesse de leurs démarches, l'ardeur de leur zèle, et par tout cet ensemble de qualités précieuses qui les rendront *chers à Dieu et aux hommes et feront bénir à jamais leur mémoire.*

Ce noble espoir faisait palpiter son cœur de la plus sainte tendresse pour ceux qu'il avait ainsi formés, surtout quand il s'en séparait, à l'heure où ils allaient quitter le Grand Séminaire pour aller travailler dans le champ du père de famille. Il les accompagnait de ses prières et de ses vœux. Lisez plutôt ce qu'il dit quelque part de l'un d'eux : " J'ai vu partir aujourd'hui, avec tristesse, un de nos jeunes séminaristes......... appelé à devenir vicaire. Je l'ai connu et aimé, lorsqu'il était tout jeune : depuis, il m'a toujours témoigné beaucoup d'affection : je me suis attaché à lui. Que Dieu le protège et le conserve dans son amour ! C'est le quinzième prêtre à la formation duquel j'ai travaillé d'une manière directe et intime. Que de souvenirs consolants leurs noms me rap-

pellent ! Oh ! puissent-ils être tous inscrits au livre de vie ! Puisse leur liste s'accroître et se dérouler pour le bonheur des âmes et l'honneur du clergé ! "

S'il pouvait déjà en 1875 écrire ces lignes, avec quelle légitime satisfaction n'eût-il pas pu le faire mieux encore à la fin des six années qu'il passa au Grand Séminaire ? Il fut en effet directeur des ecclésiastiques jusqu'aux vacances de 1879, toujours également chéri et vénéré de tous. Mais cette dernière date, à jamais mémorable dans son existence, devait le voir dire adieu non pas seulement à ceux qu'il aimait, mais encore à tout ce qu'il avait aimé ici-bas : ce fut l'époque de son départ du Séminaire de Québec, avec lequel il s'était identifié et au sein duquel tous pensaient qu'il terminerait sa carrière.

Avant d'être témoins de cette douloureuse séparation, rendons-lui le sincère témoignage, que personne d'ailleurs ne pourra lui refuser, d'avoir été jusqu'à ce moment décisif, la vraie

personnification de l'*homme de Séminaire*, par ses talents remarquables, sa fidélité à la règle et aux traditions, son désintéressement, par ses aptitudes pour l'enseignement et pour tous les genres de direction, par son exquise politesse, son esprit d'hospitalité, son cœur aimant et dévoué ; et de même qu'il fut toute sa vie un des plus zélés à faire connaître et aimer Mgr de Laval, à tirer de l'oubli et à glorifier ses dépouilles mortelles et surtout à avancer de ses vœux et de ses travaux sa canonisation, de même est-ce justice de proclamer qu'il devra figurer au premier rang parmi les prêtres qui travaillèrent à l'œuvre fondée par ce vénérable serviteur de Dieu. Toujours il sera une des gloires du Séminaire de Québec et de cette grande Université qui en est le magnifique couronnement.

CHAPITRE VII

Entrée dans le ministère.—Saint-Denis.—Sainte-Croix.

Ce fut partout un véritable étonnement, lorsqu'on apprit dans le monde que MM. Adolphe et Cyrille Legaré quittaient le Séminaire. Eux cependant avaient prévu que ce jour devrait tôt ou tard arriver, et peut-être même l'avaient-ils souvent désiré dans ces moments de lassitude et d'ennuis par lesquels nous passons tous. Ce qui est certain, c'est qu'en 1862, n'eût été la mort de M. Casault, M. Adolphe entrait cette année-là dans le ministère qu'il avait toujours aimé et auquel il travaillait toutes les fois qu'il en avait l'occasion. Sur les instances de ses supérieurs, il consentit à continuer au Séminaire ses services, et dix-sept ans encore il se consacra tout entier à la prospérité de la maison, avec un zèle et un talent incontestables. Quant à M. Cyrille, répétons-le, il semblait plutôt fait pour la vie de communauté, et un avenir prochain l'aurait certainement fait monter au poste de

Supérieur et de Recteur pour lequel il était naturellement désigné.

Nul n'ignore l'occasion sinon la cause du départ de ces messieurs. Membres tous deux du Conseil du Séminaire, ils n'avaient pas cru pouvoir prendre sur eux la responsabilité des grands travaux de construction, que la majorité des directeurs avait adoptés, alléguant que ces dépenses si considérables paralyseraient pour le moins pendant de longues années les œuvres essentielles de l'Institution. Il ne nous appartient pas de décider s'ils eurent tort ou raison : il est assez probable pourtant que, théologiquement parlant, ils eussent pu former leur conscience et marcher avec la majorité du Conseil ; mais en se retirant ils ne firent qu'user d'un droit que personne ne pouvait leur contester. Ce qu'ils faisaient d'ailleurs ne se voyait pas pour la première fois ni au Séminaire, ni dans une foule d'autres maisons d'éducation qui ont chacune à leur tour et comme à des époques intermittentes leurs petites misères

et leurs petites contradictions S'en suit-il pour cela que l'œuvre de Dieu ne continue pas à se faire ? Assurément non ; car à proprement parler, pour Dieu il n'y a personne d'absolument indispensable ici-bas : ce qui ne nous empêche pas d'avouer que la retraite de ces deux prêtres distingués fut vivement sentie au Séminaire, et de l'aveu de tous, la perte était aussi douloureuse qu'inattendue. Mais, chose consolante, ce que le Séminaire perdit, le ministère paroissial le gagna, et le diocèse tout entier devait lui-même en bénéficier un jour.

M. Adolphe Legaré avait envoyé sa démission comme membre du Conseil le 31 mars 1879 ; celle de M. Cyrille la suivit dès le lendemain. A partir de ce jour, ils se remirent tous deux entre les mains de Mgr l'Archevêque. Il n'y avait pas dans le moment de poste en disponibilité. On croyait pourtant qu'à l'automne la cure de l'Ancienne Lorette qui allait devenir vacante leur serait offerte ; mais sur les entrefaites, la mort de M. le Grand Vicaire Thibault

vint ouvrir la cure de Saint-Denis de Kamouraska qui fut acceptée.

Dans l'intervalle, des offres avaient été faites à M. Cyrille Legaré. Mgr Dominique Racine de Chicoutimi voulait à tout prix lui confier son Séminaire et l'associer à l'administration de son diocèse. A Québec même, on voulut lui ouvrir immédiatement la carrière des honneurs en l'appelant à l'Archevêché, pour le préparer à recevoir la succession de Mgr Cazeau, dont la santé chancelante laissait prévoir une mort prochaine. Mais tout fut inutile : ce que désiraient les deux frères, ce qu'ils réclamaient avec instance, c'était de n'être point séparés. L'autorité accéda au moins temporairement à leur demande.

Le 2 juin, M. Adolphe Legaré prenait possession de sa cure, et le 30 du même mois, après avoir accompli avec autant de perfection que d'habitude tous ses devoirs de prêtre du Séminaire et de Directeur des ecclésiastiques, M. Cyrille allait le rejoindre, avec le titre d'assistant-curé.

A peine huit jours plus tard, il pouvait déjà s'écrier avec satisfaction : " Quelle paix ! quelle tranquillité ! oh ! puissè-je couler de longs, longs jours dans ma nouvelle retraite ! " La Providence ne leur ménageait qu'une seule année à passer en ce lieu, mais une année bien remplie et pour eux et pour les âmes confiées à leur sollicitude. Le presbytère de Saint-Denis, ce fut presque le Séminaire continué : même règlement, autant du moins que les circonstances pouvaient le permettre, même régularité, mêmes exercices spirituels, même simplicité dans l'ameublement, même modestie dans le service de la table et de la maison : ce qui n'empêchait pas qu'on y recevait avec autant de grâce que de plaisir et qu'on se faisait un devoir de rendre soit aux notabilités de la paroisse soit aux confrères voisins les visites exigées par les lois de la convenance ou de l'amitié.

Les travaux du ministère étaient partagés à peu près également, sauf la prédication pour la-

quelle M. Cyrille avait plus d'habitude et par conséquent plus de facilité. Dès les premiers jours de juillet on pouvait voir M. l'assistant faisant le catéchisme aux enfants de la première communion : " C'est une occupation nouvelle pour moi, écrit-il ; quoiqu'il en soit, j'espère que Dieu continuera à me faire aimer cet enseignement. Jusqu'ici je le préfère à celui de la rhétorique et même de la morale ! " Le grand *jubilé* qu'avait accordé cette année-là le Pape Léon XIII fournit ample matière à son zèle : non seulement il en prêcha les exercices à Saint-Denis, mais il alla encore travailler avec son frère aux concours dans les paroisses avoisinantes et spécialement à Kamouraska qui eut les prémices de sa parole en ces endroits et où il donna sept instructions aussi goûtées que salutaires.

De retour dans sa chère solitude, il y partageait ses temps libres entre l'étude, la lecture et la visite des malades, toujours prêt à voler à chaque instant là où l'appelait le devoir ou

simplement la charité chrétienne. Sous le règne de ces deux fidèles ministres de Dieu, la paroisse de Saint-Denis, déjà si recommandable, vit des jours qu'elle n'a pas oubliés : la piété y devint plus grande, la fréquentation des sacrements plus assidue, l'union plus parfaite, les cérémonies religieuses plus attrayantes, le culte extérieur plus splendide. On fut surtout émerveillé de l'éblouissante décoration des Quarante-Heures et du mois de Marie.

Mais parmi les fêtes qui furent célébrées avec le plus de joie par toute la population, on peut mentionner une fête particulière à Saint-Denis : c'est la messe solennelle dite " de la grosse gerbe." J'en emprunte le récit au journal de M. Legaré, à la date du 30 octobre. " M. Quertier avait établi qu'après les récoltes, il y aurait grand'messe d'action de grâces, dans l'église de notre paroisse : c'était la fête de la reconnaissance. Une immense gerbe de blé, de seigle, d'orge et d'avoine s'élevait au milieu du chœur : elle était surmontée d'un splendide pain-bénit.





Les paroissiens aimaient cette fête, cette fête du cœur : nous l'avons ressuscitée.

" Deux magnifiques gerbes superposées et semblables à deux majestueuses corbeilles s'élevèrent donc au milieu du sanctuaire : elles recourbaient avec grâce leurs épis d'or. Puis, émergeait une statue de la Sainte Vierge couronnée d'une auréole de fleurs et de fruits : les deux gerbes elles-mêmes étaient ornées de fleurs. Pendant toute la grand'messe, des lumières brillaient au-dessus de la tête de la statue. La Sainte Vierge semblait heureuse de contempler ces biens de la terre qu'elle nous obtient comme tout le reste. Nos bons paroissiens ne pouvaient se lasser de contempler cette scène, et j'étais moi-même ému et ravi."

Mais ce qui le ravissait plus délicieusement encore, c'était l'abondance de la moisson spirituelle et les fruits de bénédiction produits dans les âmes. Il en reportait sans doute toute la gloire à Dieu, mais il ne pouvait en dissimuler sa joie. C'est ainsi qu'il s'écriait à la fin du



Jubilé : " Quelle foi, quelle piété chez notre bon peuple ! Hommes, femmes, jeunes gens, jeunes personnes, enfants, tous entendent l'appel de Jésus-Christ. Le sentiment chrétien a poussé des racines bien profondes dans le cœur de nos populations ! Que Dieu soit loué de toutes les grâces qu'il a fait pleuvoir sur la terre pendant ce temps ! Pécheurs, louez Dieu, il vous a convertis. Justes, louez Dieu, il vous a fortifiés ! "

Sous l'empire de ces consolantes impressions et tout entiers à l'accomplissement de leurs devoirs et à l'activité de leur zèle, les MM. Legaré coulaient au milieu de leurs ouailles la vie la plus heureuse et la plus tranquille, lorsque le 15 avril 1880, c'est-à-dire moins d'un an après leur arrivée à Saint-Denis, ils furent appelés à un autre poste par la confiance de Mgr l'Archevêque qui leur offrait la grande et belle paroisse de Sainte-Croix dont le curé, M. Siméon Belleau, venait de mourir.

Les paroissiens de Saint-Denis furent vivement contrariés de cette nouvelle et ne purent

s'empêcher de se plaindre, tant ils étaient déjà attachés à ces deux prêtres dont ils avaient pu apprécier les mérites et dont le trop court passage avait été marqué de toutes sortes de bienfaits. Eux-mêmes n'éprouvaient pas un moindre chagrin à la pensée de la séparation qui approchait, mais " instinctivement, écrivait M. Cyrille, notre pensée se tourna dès lors vers la future terre de notre adoption, car, ainsi est formé le cœur du prêtre, là où se trouvent les âmes qui lui sont confiées, là est son trésor."

Malgré que leur nomination à Sainte-Croix fût datée du mois d'avril, ils ne purent s'y rendre que le premier de juin : M. l'abbé J. E. Parent avait été jusque-là desservant. Ils arrivèrent par le *Sainte-Croix* dont l'excellent capitaine, M. Ferd. Boisvert, fit les honneurs avec tout le cœur qu'on lui connaît. Une foule immense se porta à leur rencontre, et l'accueil fut d'autant plus sympathique que leur haute réputation les avait devancés et qu'on les attendait avec plus d'impatience. Ils se mirent

aussitôt à l'œuvre et tous savent avec quel succès.

La paroisse de Sainte-Croix avait alors, comme aujourd'hui encore, la réputation d'être la *paroisse modèle* de nos campagnes ; et elle la mérite justement, non pas qu'elle soit exempte des imperfections humaines, mais parce qu'il est difficile de trouver quelque part une population agricole aux mœurs plus douces et plus paisibles, au caractère plus religieux et plus loyal, s'unissant à une générosité étonnante pour toutes les bonnes œuvres et à un esprit de respect et de soumission pour le prêtre que rien n'a jamais pu ébranler ni affaiblir. Et chose aussi remarquable qu'elle est quelquefois assez rare, la classe instruite est animée des mêmes sentiments, et c'est dans son sein que l'on trouve les plus beaux exemples de piété et de vertu. On attribue généralement ces heureuses dispositions à l'influence bienfaisante qu'exerça dans la paroisse un des anciens curés, le Rév. M. J. B. Potvin, qui mourut en 1852 avec la

réputation d'un saint. Ses successeurs ont joui de ses travaux, tout en tâchant d'en perpétuer les fruits salutaires, suivant la mesure de leurs forces.

Un double théâtre s'offrait au zèle des MM. Legaré : le ministère des âmes et l'exécution de travaux urgents que nécessitait l'état de l'église paroissiale et des autres bâtisses de la fabrique. Ces travaux se firent avec une grande activité, et dès le mois de mars 1881, grâce au concours généreux des paroissiens, l'église apparut toute resplendissante de propreté et de beauté. Les autres réparations marchèrent de front, et bientôt l'ordre fut parfait et la réorganisation partout complète. C'était surtout l'œuvre du curé lui-même dont on connaît le bon goût et les aptitudes en ce genre ; mais M. l'assistant suivait tout avec un égal intérêt, s'occupant toutefois de préférence des devoirs du ministère dont il devait prendre une part d'autant plus large que son frère était plus absorbé par l'administration extérieure. On retrouve donc M. Cyrille Legaré

à Sainte-Croix ce qu'il était à Saint-Denis : même genre de vie, même occupation, celle de travailler au salut des âmes et de se faire tout à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Aussi qui pourra dire tout le bien qu'il y a fait par sa prédication, par sa direction spirituelle, par ses bons conseils et sa grande charité !

Quelque répandue que fût la piété dans la paroisse, on avait à cœur de l'entretenir et de la réchauffer : de là ces touchantes dévotions au Sacré-Cœur de Jésus, à la Sainte-Vierge, à Saint-Joseph, qu'on cultivait avec tant de soin : de là les pieuses associations des " Enfants de Marie " pour les jeunes filles, des " Enfants de Saint-Joseph." pour les jeunes gens, et pour tous, la belle " Société de tempérance et des messes." Or, quel est le meilleur aliment de toutes ces œuvres, sinon la parole de Dieu ? Voilà pourquoi, M. Cyrille Legaré s'y livrait de tout cœur, et après avoir, alternativement avec son frère, prêché les jours de dimanche ou de fêtes et fait le catéchisme aux enfants, il trouvait encore le

moyen de préparer quelques bonnes instructions pour les réunions des confréries, surtout pour les associés de la tempérance et pour la messe solennelle du Sacré-Cœur, le premier vendredi de chaque mois.

Le bien opéré par la prédication était soutenu par la direction spirituelle du confessionnal. Il aimait ce contact des âmes au tribunal de la pénitence où il se tenait si assidûment et où il attirait tout le monde non moins par la fermeté de sa doctrine que par sa douceur inépuisable.

Cette œuvre de miséricorde, il la continuait en dehors du confessionnal par la sagesse de ses conseils auxquels on recourait de toutes parts. Son cœur s'ouvrait à toutes les peines et à toutes les misères, et on ne le quittait jamais sans se sentir encouragé et consolé. Les pauvres malades surtout mettaient en lui une grande confiance, et nul ne s'endormait avec plus de tranquillité dans le Seigneur que celui qu'il assistait à ce moment suprême.

Ajoutez à ces qualités éminentes une grande

affabilité, une condescendance parfaite, une gaieté digne et sereine, et vous pourrez vous faire une idée du véritable culte dont M. Cyrille Legaré fut le constant objet pendant son séjour à Sainte-Croix. Ce séjour devait être de trop courte durée : dix mois à peine !

Mgr Cazeau venait de mourir, emportant dans sa tombe d'universels regrets : il lui fallait un successeur comme vicaire général de l'Archidiocèse. Le lundi 28 février 1881, en apprenant ce décès, M. Cyrille Legaré exprimait en ces termes dans son journal la profonde admiration qu'il avait pour ce Prélat vénéré : " C'était, dit-il, le vrai type du bon prêtre doublé du gentilhomme. Il a été obligé de communiquer avec le grand monde, sans jamais y laisser choir une parcelle de ses vertus sacerdotales. Cœur d'or qui se fondait en charité." Puis il ajoutait : " Celui qui lui succèdera aura de la peine à remplir toute la place qu'il occupait." Dieu voulut qu'il fut lui-même cet homme ; mais quelque qualifié qu'il parût pour ce poste

d'honneur, ce ne fut qu'après toutes les hésitations et les supplications même qu'il se rendit le 12 avril aux instances réitérées de Mgr l'Archevêque ; mais il ne quitta Sainte-Croix que treize jours après.

Le 25 avril fut le jour de la séparation, séparation douloureuse d'un frère quittant le plus chéri des frères, de toute une paroisse disant adieu à un prêtre aimé qui emportait avec lui comme il leur laissait les plus chers souvenirs. La navigation n'était pas encore ouverte jusqu'à Québec, mais le brave capitaine du *Sainte Croix* réclama l'honneur d'aller au moins reconduire avec son bateau M. la Grand Vicaire jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, d'où il se rendit ensuite à Québec par le chemin de fer du Nord. MM. Collet et Marois, de l'Evêché, et quelques parents et amis de la ville le reçurent à la gare. A onze heures du soir il entrait au palais épiscopal. Monseigneur l'Archevêque l'y attendait : il lui remit ses lettres officielles de Grand Vicaire, les accompagnant de ses meilleurs souhaits, et le

nouveau dignitaire prit possession de sa demeure, plein d'émotions, nous dit-il lui-même, mais fort sans doute du sacrifice qu'il venait de faire pour accomplir la volonté de son Supérieur et par là même la volonté de Dieu.

CHAPITRE VIII

M. Cyrille Legaré Grand Vicaire.—Neuf ans passés à l'Archevêché de Québec.

Les qualités que doit posséder un Vicaire Général dans un diocèse sont nombreuses, et leur importance découle de la nature des fonctions qui leur sont confiées. Etant choisis par l'Evêque pour l'aider et surtout pour le remplacer au besoin dans l'administration, ne formant pour ainsi dire qu'une même personne avec lui, ils doivent en être la douce et parfaite représentation par leur autorité, par la sûreté de leur direction et par l'ensemble de toutes les vertus. A ce compte, quelle confiance ne devait pas mériter lui-même et inspirer à ses subordonnés celui qui avait su marcher si droit dans le sentier de la perfection sacerdotale et qui, dans les postes qu'il avait occupés avec tant de distinction et plus encore par la pratique de l'obéissance, avait fait un si noble apprentissage de l'art de commander !

Nous allons le voir à l'œuvre et constater qu'à l'Archevêché comme au Séminaire, il fut à la hauteur de sa position. Aucune des qualités requises ne lui manquait : qualités personnelles, qualités dans ses rapports avec le chef du diocèse, qualités dans ses relations avec ses confrères du palais épiscopal, avec le clergé, les communautés, les autorités civiles et les personnes du monde.

Qualités personnelles d'abord. C'est Saint-Paul qui les énumère, car s'il les exige de ceux qui sont honorés de l'Episcopat, elles conviennent également à ceux qui en partagent la gloire et le fardeau : *Oportet ergo......irreprehensibilem esse, sobrium, prudentem, ornatum, hospitalem, doctorem, non percussorem, non litigiosum, non cupidum.* Qu'il soit irréprochable, dit l'apôtre ! mais quel prêtre le fut jamais plus et dans sa conduite et dans sa personne ? Qu'il soit réservé, réfléchi dans ses démarches, prudent, grave, aimant l'hospitalité, pacifique, modéré, désintéressé ! Mais déjà nous lui avons vu et reconnu

toutes ces aimables dispositions. Qu'il soit capable d'instruire : *doctorem* ! M. le Grand Vicaire Legaré avait-il cette science de la théologie et du droit canon qu'exigent ces consultations fréquentes et de toutes sortes, auxquelles il se trouvait presque journellement obligé de répondre ? Nous pouvons dire, sans crainte d'erreur, que les études qu'il lui avait fallu faire en professant au Grand Séminaire et en exerçant le ministère l'avaient déjà avantageusement préparé à cette fonction ; mais ce qui le rendait plus apte encore à la remplir, c'était sa belle intelligence et la facilité qu'elle lui donnait de se rendre maître en quelques instants des questions les plus délicates et d'en donner une solution aussi prompte que sûre. N'est-ce pas là ce que voulut reconnaître l'Université Laval, lorsqu'à son arrivée à l'Evêché, en 1881, elle lui offrit, comme gage de sa gratitude pour ses services passés, le titre de Docteur en théologie, titre qui ne confère pas, il est vrai, la science *ipso facto*, mais qui est au moins un témoignage

de mérite et de véritable capacité chez celui qui le reçoit : c'est la signification que tous lui donnèrent en cette circonstance.

Ces remarquables qualités personnelles, il les fit ressortir dans ses rapports avec le Vénérable Archevêque qui lui avait donné sa confiance. De quel respect n'entourait-il pas sa personne ! respect intérieur appuyé sur la foi et la religion, mais aussi sur la connaissance de plus en plus intime qu'il acquérait de ses éminentes qualités ; respect extérieur se manifestant par des égards pleins de délicatesse et de prévenance ; respect en sa présence pour exécuter ses ordres à la lettre, se rendre à ses moindres désirs, concourir dans ses vues et le tenir au courant de tout ce qui pouvait l'intéresser et le toucher ; respect en son absence, ne décidant rien d'important par lui-même et lui réservant la solution des cas difficiles de l'administration. Il n'abdiquait pas pour cela une juste liberté dans l'expression de ses vues, surtout quand il s'agissait de sauver l'autorité elle-même contre d'hypocrites insu-

bordinations ou contre les empiètements multipliés qui ont tenté si souvent et qui essaient de nos jours encore d'amoindrir la position prépondérante qu'a toujours occupée le siège de Québec avec les grandes institutions qui font sa force et sa gloire.

Ses confrères avec lesquels il vivait au palais archiépiscopal faisaient toute sa joie : ils étaient eux-mêmes comme sa couronne, se groupant avec bonheur auprès de lui, à l'heure des récréations, pour jouir de cette franche gaieté qui fait tant de bien après les longues heures absorbées par le travail et la dépêche des affaires. A table c'était encore lui qui entretenait ou ravivait le feu de la conversation, au cours de laquelle sa réserve, son esprit et son tact ne se démentaient jamais. S'il put arriver parfois dans cette heureuse famille quelques petits froissements inévitables, de part et d'autre, la charité les couvrit de son voile et dut les faire bientôt oublier.

M. le Grand-Vicaire Legaré, en se livrant ainsi tout entier à ses devoirs envers ses con-

frères de la maison et envers Celui dont il était l'auxiliaire et l'appui, ne perdait pas de vue ce qu'il devait au clergé du diocèse. Dès les premiers jours, il eut à cœur de gagner son affection et il y réussit : si bien que ceux-là mêmes qui ne lui avaient pas été d'abord complètement sympathiques furent bientôt les plus enthousiastes de sa nomination. Et en effet eût-il été possible de trouver quelque part un prêtre plus attaché à ses frères dans le sacerdoce, plus désireux de leur rendre service, de leur faire plaisir ? Les anciens du sanctuaire, il les traitait comme ses pères ; les moins âgés, comme ses enfants, spécialement ceux qu'il avait formés et pour ainsi dire élevés lui-même. La porte de sa chambre était toujours ouverte : quelque occupé qu'il fût, jamais il ne laissait croire qu'on le dérangeait, donnant satisfaction à tout le monde, ayant une bonne parole pour chacun et faisant par là aimer l'autorité dont il était le si digne représentant. Ceux-là surtout se rappelleront sa grande bonté qui eurent quelquefois à lui

conter leurs peines, leurs misères, et qui reçurent ses encouragements et ses conseils.

Qui encore pourra ne pas se ressouvenir de sa cordiale hospitalité ? Il laissait ainsi les membres du clergé sous la douce impression que leur maison à la ville, ce doit être, avant tout, la maison de leur Père bien-aimé. Les prêtres étrangers, de quelque rang et diocèse qu'ils fussent, n'étaient pas moins bien traités, et M. le Grand Vicaire Legaré leur rappelait le nom si connu de celui dont il était le successeur et dont il reproduisait fidèlement toutes les amabilités et les vertus.

Ses relations avec les communautés étaient marquées d'un pareil cachet de protection, de dévouement et de charité. Elles avaient chacune leur part de sa sollicitude ; mais c'est l'Hospice de la Maternité qui eut la préférence dans son cœur, peut-être à cause du triste genre d'infortunes qu'il était appelé à soulager : il en fut longtemps le chapelain, se fit son avocat auprès du gouvernement, en obtint des secours consi-

dérables, et fut là, plus que partout, le Père de la Miséricorde.

Jamais il n'oublia le Séminaire de Québec, ce berceau de son enfance, ce toit béni qui abrita sa jeunesse et son âge mûr. Toutefois, depuis son départ de cette maison, il ne put se défaire complètement des impressions pénibles qui l'avaient accompagné ; et on eût dit qu'il était obligé de se faire violence, quand le devoir ou les convenances le forçaient à revoir ces lieux qui lui rappelaient tant de souvenirs. Quelques-uns même auraient été tentés d'y découvrir un peu d'hostilité ; mais il a cent fois protesté devant Dieu, et ceux qui l'ont connu intimement affirment aussi, que ses dispositions à l'égard du Séminaire lui-même et de l'Université n'étaient pas changées, qu'il les aimait toujours, qu'il s'associait d'esprit et de cœur à leurs luttes et à leurs travaux, qu'il prenait part à leurs joies comme à leurs épreuves. Témoin ce qui se passa lors de l'incendie de la Chapelle du Séminaire dont il fut si profondément affligé.

C'est à sa demande que Son Eminence offrit aux messieurs du Séminaire, comme consolation de la perte de tant de chefs-d'œuvre, une magnifique peinture à l'huile, la " Visite de Saint-Jean-Baptiste à l'Enfant Jésus", qu'avait donnée à l'Archevêché, en mourant, Mgr Bolduc de douce mémoire. Lui-même, en cette occasion, leur présenta un magnifique devant d'autel brodé en or et portant au centre un médaillon représentant Sainte Agnès. C'est un morceau d'art que Dom Marcello, prêtre romain, lui avait envoyé en cadeau et qu'il fut heureux d'offrir à son *Alma Mater*, comme preuve de sa vive sympathie.

Que dire de ses rapports avec les autorités civiles ? Il les respectait et les faisait respecter, sans aucune acception de personnes ; il voyait là un principe d'ordre et de justice. Et quant à sa conduite politique, elle était marquée au coin de la vraie sagesse qui consiste à suivre les décrets de la discipline du diocèse. Tout en

ayant donc ses prédilections, comme le prêtre en a parfaitement le droit tout aussi bien que n'importe quel citoyen, il laissait les partis s'agiter et se débattre entre eux, sans jamais y interposer le poids de sa parole ou de son autorité. Son grand sens naturel et l'expérience des dernières années étaient là pour lui rappeler ce que gagne le clergé dans cette exploitation perfide que font les politiciens de son influence, quittes ensuite à repousser du pied cet escabeau dont ils étaient si fiers de se servir pour arriver au faîte de leur ambition.

La même réserve le suivait dans ses relations avec les gens du monde. Il recevait avec une grande politesse et tous les égards dus à leur rang les personnes de l'extérieur qui se présentaient pour affaires ou qui venaient lui rendre leurs hommages, mais il sortait très peu et s'était même fait une loi, à son arrivée à l'Archevêché, de n'accepter que les invitations officielles, et encore le faisait-il comme à regret. Combien plus il aimait ces délicieuses visites qu'il faisait aux

membres de sa famille à Québec, et spécialement à ses deux sœurs bien-aimées, Madame N. Lemieux et Madame Langelier : leur proximité du palais épiscopal lui permettait de les voir un instant presque tous les jours, aux heures de la récréation ; et comme par habitude, au son de la cloche du Séminaire, on le voyait rentrer chez lui pour se remettre à ses travaux.

Un jour arriva pourtant où il put avoir une consolation plus grande encore : son digne frère M. Adolphe Legaré fut appelé à la cure de Beauport ; et alors se renouèrent ces liens si doux qui ne devaient plus être brisés que par la mort. Cet endroit charmant devint un véritable pied-à-terre pour M. le Grand Vicaire : il y passait ses vacances, il y prenait de temps à autres quelques jours de repos. Avait-il un moment, en était-il prié par un confrère ou un ami, la promenade de Beauport était l'excursion favorite. Les jours de grandes fêtes et de concours, il y avait sa place toujours marquée, quand du moins le devoir ne le retenait pas :

il officiait souvent dans cette belle église, plus souvent encore il adressait la parole à cette immense population toujours avide de l'entendre : il retrouvait ainsi ce ministère des âmes qu'il avait tant aimé !

C'est dans ces occupations aussi importantes que multipliées qu'il passa les neuf années de son séjour à l'Archevêché. Mais si les talents et la vertu mènent aux postes élevés, n'est-il pas juste que le travail et les fatigues qu'il impose aient ici-bas leur récompense, même pour ceux qui n'ont d'autre ambition que la gloire de Dieu ? Voilà le but que l'Eglise se propose en conférant à ceux qui le méritent les honneurs et les dignités ecclésiastiques. M. le Grand Vicaire Legaré en eut une large part : qui sait même si elle n'eût pas été depuis plus éclatante encore ?

Aux pouvoirs inhérents à sa charge principale s'ajoutèrent d'abord, en 1882, le titre et les fonctions d'*official* de l'archidiocèse. Les Pères du VIe concile de Québec, pour se conformer

aux lois de l'Eglise et remplir un vide dont on avait plusieurs fois senti les graves inconvénients, venaient d'établir des officialités diocésaines pour juger, comme on le sait, au for extérieur, les clercs constitués dans les ordres sacrés et les prêtres accusés de quelque faute. Celle de Québec était d'autant plus importante qu'on devait y juger non seulement les causes en première instance, mais encore les causes qui viendraient en appel des diocèses suffragants. M. le Grand Vicaire Legaré en était l'official ; et quelque difficile que soit le fonctionnement de tout tribunal nouveau, pour ceux surtout qui ne sont pas bien au fait de la procédure, on peut lui rendre le témoignage d'avoir mis en tout un grand zèle et une grande bonne volonté pour agir au moins suivant les règles de l'équité et de la justice.

Quelques mois plus tard, M. le Grand Vicaire Legaré fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Vérone. Il s'était beaucoup intéressé aux missions d'Afrique, dont l'Evêque de

Vérone était le protecteur et dont le Père Bouchard s'était fait parmi nous le puissant avocat, après en avoir été le courageux apôtre. C'est en reconnaissance des services qu'il rendit à cette noble cause qu'il reçut ce titre ; et la jolie croix pectorale qu'il portait était un des attributs de cette dignité.

Mais l'honneur le plus insigne qui lui fut décerné pendant sa vie, c'est bien assurément son titre de Protonotaire Apostolique, qui lui fut donné lors de l'élévation de Mgr l'Archevêque au Cardinalat. C'est également en cette circonstance que Mgr Hamel fut honoré de cette haute distinction, que Mgr Bolduc et Mgr Méthot devinrent Prélats Domestiques et que Mgr Marois et Mgr Têtu furent faits Camériers Secrets. Depuis lors le nom de Mgr Gagnon est venu s'ajouter à cette liste déjà si remarquable : Mgr Marois a été promu au grade de Protonotaire Apostolique, et Mgr Têtu, à celui de Prélat Domestique. Cette glorieuse phalange, à laquelle il nous est doux de joindre Mgr B.

Pâquet, Protonotaire Apostolique et Supérieur du Séminaire, a été décimée par la maladie et par la mort ; mais au printemps de 1887, elle était dans tout son éclat ; et alors, nul ne semblait mieux y tenir sa place que Mgr Legaré, car il l'avait doublement acquise et par ses mérites personnels et par la part qu'il avait prise aux fêtes du Cardinalat.

Nous venons de parcourir à la hâte le volume précieux qui contient le récit de cet événement mémorable. Or, il n'est presque pas une page où ne brille son nom ou la trace de son action. On n'a pas pu, sans doute, y consigner le travail discret par lequel, de concert avec tant d'autres personnages influents du Canada et de l'Europe, il sut appeler sur notre pays cet honneur insigne, mais en retour, une fois la nomination décidée à Rome et connue officiellement au pays, quelle admirable activité ne le voit-on pas déployer à la tête de ses confrères de l'Archevêché, de la Basilique, des différentes cures de la ville, du Séminaire et des citoyens de Québec ! Le jour

même, des centaines de lettres et de télégrammes allaient annoncer partout cette grande nouvelle et rapportaient bientôt de tous côtés l'expression de l'enthousiasme universel. Puis, en attendant la remise de la calotte et l'imposition de la barrette, tout s'organisait : le palais épiscopal se transformait à l'intérieur, la cathédrale était ornée avec magnificence, toute la ville se tenait prête. Et quand le matin du 21 juillet, en présence de l'Ablégat du Pape, de M. le comte Gazzoli, des représentants du pouvoir civil et de toutes les sociétés, en présence de vingt et un Archevêques et Evêques, de plus de trois cents prêtres et d'au moins cinquante mille personnes, se couronnèrent ces fêtes à jamais inoubliables. Mgr Legaré put recevoir avec une satisfaction légitime les félicitations qui lui furent adressées ; car si tous sans exception s'étaient associés à ce grand mouvement national et religieux, lui-même en avait été l'âme inspiratrice et vivante : c'était sa plus douce joie comme c'était toute sa gloire.

Le Cardinal Archevêque de Québec s'en ressouvint avec bonheur, et c'est comme preuve de sa reconnaissance qu'à son voyage à Rome pour y recevoir le chapeau des mains du Pape lui-même, il obtint du Souverain Pontife pour ceux de sa maison des titres honorifiques et tout particulièrement, pour Mgr Legaré, le titre de Protonotaire Apostolique *ad instar participantium.* En les leur remettant à chacun, le Cardinal pouvait se rappeler cette parole de Pie IX à l'adresse de Mgr Cazeau, dans une semblable circonstance : " Nous voulons honorer ce prêtre qui jouit de l'estime que lui attire son mérite, afin que couronné de l'auréole que nous déposons sur sa tête, il brille d'un plus vif éclat ; " ou encore, ce mot délicat du roi de France au Cardinal de Chevrus : " L'ordre du Saint-Esprit que nous vous conférons n'ajoute pas à vos mérites ni à vos vertus, mais il prouve que le Roi les connaît. "

Pendant près de trois années encore à partir de ces jours mémorables, Mgr Legaré continua

au Palais Cardinalice sa vie de travail et de régularité, s'appliquant à se rendre utile et cher aux hommes, utile et cher surtout à son Supérieur, à la cause de Dieu et de la Sainte Eglise.

CHAPITRE IX

Maladie et mort de Mgr Legaré.—Ses funérailles.

Monseigneur Legaré était arrivé à la période la plus glorieuse de sa carrière et se voyait entouré de la confiance et de la vénération de tous, lorsque sonna presque inopinément l'heure du rappel. C'était bientôt quitter la terre, à cinquante-huit ans, et lorsque rien ne faisait prévoir un coup si fatal ! Mais Dieu avait parlé ! Disons pourtant que toujours sa santé avait été très délicate et que souvent les médecins lui avaient commandé la prudence et le repos. C'est ce qui arriva en particulier à l'automne de 1870, où il eut de fortes hémorragies. " C'était le 9 octobre au commencement des vêpres, dit-il dans son journal, j'étais au chœur lorsque je m'aperçus que je crachais du sang. Aussitôt je me rappelai la même maladie qui m'attaquait, il y a neuf ans. Je voulus me faire illusion, mais bientôt la réalité s'affirma de nouveau. Plus de doute : je recevais la seconde visite d'un mal

qui pourrait m'appeler à Dieu. Mais je ne sais par quelle bonté infinie je demeurai calme et prêt à tout ; et sans cesse des cantiques sur le ciel berçaient mon imagination et banissaient toute frayeur." Cette fois encore le danger fut conjuré, mais pour reparaître à peu près vers la même date l'année suivante, avec des symptômes plus alarmants. Il avait cessé de faire la classe, mais cela ne suffit bientôt plus, et il dut partir pour passer l'hiver en Floride. Il eut pour compagnon de voyage M. le curé Routhier, de Saint-Joseph de Lévis, que le triste état de sa santé forçait lui aussi de chercher un climat plus doux. M. l'abbé Collet de l'Archevêché les y rejoignit plus tard ; et aux fêtes de Noël, Jacksonville comptait six prêtres canadiens. Leur séjour leur fut favorable : ils s'acheminèrent au printemps vers Québec, visitant à loisir les principales villes qui se trouvaient sur leur passage, et le 4 juin ils rentraient au foyer, heureux de leur voyage, mais plus heureux encore de revoir leurs familles bien-aimées.

Mgr Legaré fut même assez fort pour reprendre à l'automne sa classe de prédilection, la Rhétorique ; et à partir de cette date, pendant son séjour au Grand Séminaire comme lorsqu'il était à la campagne ou encore à l'Archevêché, il parut jouir d'une santé qui laissait à tous les meilleures espérances. Cependant, aux dernières vacances qu'il prit à Beauport, en 1889, il eut une forte inflammation de poumons dont il put se remettre quelque peu mais qui le laissa dans un état de grande faiblesse, à tel point qu'au mois de janvier 1890, il fut incapable de résister à l'épidémie qui faisait alors à Québec tant de ravages : la grippe quoique vaincue en apparence, dégénéra en congestion pulmonaire, et quatre jours suffirent pour le conduire au trépas.

C'est le samedi, 18 janvier, qu'il tomba ainsi frappé. Le lendemain matin, sur les instances du médecin, mais comme à regret, il quittait sa chambre de l'Archevêché qu'il ne devait plus revoir et on le transportait chez M. Narcisse Lemieux pour le mettre sous les soins intelligents et attentifs de cette sœur qu'il aimait si

tendrement. Presque tous les parents s'y trouvaient réunis, et en les voyant, il rappela cette belle parole de la Sainte Ecriture : " Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble : *O Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*"

En dépit de tous les efforts de la science et malgré les prières qui s'élevaient de toutes parts vers le ciel, l'état du malade devint alarmant, et peu après désespéré. Au milieu de la consternation générale, lui seul savait être calme et résigné. Ah ! c'est qu'il avait prévu et même souhaité depuis longtemps cette heure du départ pour l'éternelle patrie. " Oh ! si ce devait être la saison de la délivrance, écrivait-il, aux premiers jours de l'hiver en 1873 ; si mon âme allait quitter la terre, cette terre d'exile ! Sonnez, heure désirée de mon cœur ! Qu'il me tarde d'aller rejoindre ma tendre mère, mon père bien-aimé, mes parents, mes amis, mon Jésus, mon Dieu, Marie Immaculée ! " Puis dans un autre endroit, au jour où il avait 44 ans accomplis : " Coulez, coulez, mes

jours, vous me conduisez à l'éternité ! Comment vous reprocherai-je votre rapidité ? S'irriter contre le vaisseau qui nous ramène à la patrie, ne serait-ce pas folie ? " Et quelques pages plus loin, toujours dans son journal, le soir de la fête de Notre-Dame de Pitié, en 1876, il traçait ces lignes prophétiques : " Il y a une nouvelle, dit-il comme se parlant à lui-même, une nouvelle que tes amis hésiteront beaucoup à te communiquer, c'est que tu dois mourir et que tes jours sont comptés. Toi-même tu détourneras par tes illusions toutes les ouvertures que l'on désirerait te faire à ce sujet. Mais pourquoi essayer de te tromper sur le terme fatal où toute vie doit nécessairement aboutir ?

" Veux-tu donc savoir le moment où l'on désirerait te dire la fâcheuse nouvelle ? Je dis fâcheuse, lorsqu'on devrait l'appeler heureuse, puisqu'elle doit nous annoncer l'approche de notre réunion avec Jésus : *Cupio dissolvi et esse cum Christo.*

" Hé bien ! tu recevras des visites fréquentes

de tes parents, de tes amis. Tous s'empresseront d'avoir des détails sur ta maladie, ses progrès, comment la nuit s'est passée...... Une certaine inquiétude comprimée se lira sur les traits de tes amis. Après t'avoir vu, on s'arrêtera à la porte de ton appartement et l'on chuchottera quelques paroles. On t'offrira de ne pas te laisser seul : le médecin sera parfois soudainement mandé.

" Et donc ! pourquoi ne pas me dire que je vais mourir ? Est-ce que Dieu ne sait pas la mesure de mes jours ; et quand elle sera remplie, pourquoi hésiter à partir ?

" O mon Dieu, mon Dieu, ajoutait-il, donnez-moi alors le courage de vous faire généreusement le sacrifice de ma vie ! "

Ce qu'il avait demandé comme ce qu'il avait prévu pour ce moment suprême se réalisa à la lettre. Avec sa pleine connaissance il put voir de ses yeux tous ces signes précurseurs de sa mort et avec une sérénité parfaite, fruit de sa prière, il l'accueillit comme une libératrice et

une amie. Le Viatique lui fut apporté, puis M. le curé de Québec, pour qui il avait toujours témoigné une grande amitié, lui administra l'Extrême-Onction, en présence de ses frères bien-aimés, des membres de sa famille, des prêtres de l'Archevêché et de Son Eminence le Cardinal dont la visible émotion attestait la profonde douleur, douleur d'autant plus vive qu'elle lui rappelait cette perte non moins cruelle qu'il avait faite quelques mois auparavant d'un autre membre de sa maison, Mgr Bolduc, ce Prélat si bon dont il avait pu connaître tout le dévouement, de même que le monde avait connu les trésors de son inépuisable charité. Le matin du 23 janvier, qui se trouvait le jeudi, à trois heures, Mgr Cyrille Etienne Legaré rendait sa belle âme à Dieu, paisiblement, sans agonie, la paix dans l'âme et le sourire des élus sur les lèvres.

Dès l'aurore et au moment où commençait à se répandre partout la triste nouvelle, on avait déjà transporté privément au Palais Cardinalice

sa dépouille mortelle : elle fut exposée, suivant l'usage, dans la chapelle intérieure qui donne sur la grande porte d'entrée et que des mains délicates s'étaient empressées de décorer avec autant de magnificence que de bon goût. Des messes basses furent aussitôt célébrées dans les différentes églises de la ville pour le repos de l'âme de l'illustre défunt. Bientôt arrivèrent de tous côtés des dépêches, des lettres de condoléance et de riches tributs de fleurs naturelles et de couronnes, et une foule pieuse et recueillie commença à se presser dans la chapelle ardente pour continuer ainsi deux jours sans interruption.

Le vendredi soir, à cinq heures, eut lieu la translation des restes de Mgr Legaré à la Basilique, qui, elle aussi, était décorée de ses grandioses tentures de deuil qui redisent tant de souvenirs. Le cortège était nombreux et distingué : ce qui le rendait plus touchant encore, c'était la présence des officiers de la Congrégation du Petit Séminaire, portant devant le cercueil

le drap mortuaire des congréganistes dont il avait été le directeur aimé Bien que cet hommage ne lui fût pas particulier, cependant, dans la circonstance, il parlait avec éloquence, car il rappelait à tous par son muet langage les liens étroits qui l'avaient uni si longtemps au Séminaire de Québec et qui venaient se renouer avec plus de force que jamais sur sa tombe.

On déposa le corps dans le chœur de l'église ; puis, après les prières accoutumées, on récita lentement et solennellement l'office des morts. Longtemps encore après la cérémonie, la foule continua à circuler dans l'enceinte sacrée ; mais quand vint le soir, les portes de la cathédrale furent fermées, et on laissa seul ce digne prêtre avec son Dieu.

Oh ! qu'elle doit être belle cette dernière nuit que passe devant le tabernacle celui qui s'y est agenouillé tant de fois ; veille sainte qui n'est éclairée que par la lueur mystérieuse de la lampe du sanctuaire ! Qu'elle doit être suave cette conversation qui s'engage entre le disciple

fidèle et son bon Maître, et qui n'a que les anges pour témoin ! Doux épanchements où l'ami peut offrir encore une fois à son Ami les larmes de son repentir, les travaux de sa vie, les souffrances de son agonie, le sacrifice de sa mort, l'expression de sa reconnaissance pour tant de grâces privilégiées, surtout la grâce de sa vocation au sacerdoce et de sa prédestination au bonheur des élus ! Peut-il même oublier à ce moment solennel ces parents, ces amis désolés qu'il laisse sur la terre ; et avec quelle ferveur ne prie-t-il pas le Seigneur de verser dans leurs cœurs ulcérés le baume de la consolation et de l'espérance !

Telle fut bien pour Mgr Legaré cette nuit suprême ! Mais sa plus ardente prière à Dieu ne fut-elle pas pour ce frère chéri qui, le matin même, avait vu s'ajouter à sa douleur déjà si profonde l'inexprimable douleur de voir en un instant sa belle église de Beauport consumée par les flammes ? N'est-ce pas à cette assistance affectueuse que ce pasteur si cruellement éprouvé

dut la force d'âme dont il fit preuve en cette occasion, et qu'il est aussi redevable du succès dont a été couronnée depuis la reconstruction de ce temple qui par son caractère unique promet d'être un des plus beaux de l'archidiocèse de Québec ?

Le 25 janvier, à dix heures, eurent lieu les funérailles. L'affluence à la Basilique était encore plus considérable que le jour précédent : on y voyait près de deux cents prêtres, sans compter les Prélats, les dignitaires ecclésiastiques, les représentants de tous les évêchés de la Province ; le Grand et le Petit Séminaire étaient là ainsi que des délégations de toutes les communautés religieuses ; dans le bas-chœur se trouvaient les membres de la famille, les Maires de Québec, de Beauport et de Sainte-Croix, le corps universitaire, dont il avait été l'une des gloires, les Orateurs des deux Chambres, les Ministres du gouvernement local ; et dans la nef, une multitude immense composée de l'élite des citoyens de la ville entière.

Son Eminence le Cardinal Taschereau chanta lui-même le service : il voulait donner ce dernier témoignage de respect et d'affection à la mémoire de celui qui lui avait été un si fidèle collaborateur.

Mgr Hamel fut invité à faire l'oraison funèbre. Bien que cet éloge partît d'un cœur dont on connait toute la sensibilité, il parut avoir souffert quelque peu de la rapidité avec laquelle le travail avait dû être fait : toutefois de l'ensemble de cette vie racontée succinctement et entremêlée de réflexions pieuses ressortait heureusement la vérité de ces paroles de l'écriture que l'orateur avait si bien choisies pour texte : L'homme persévèrera jusqu'à la vieillesse dans la voie où il sera résolument entré dans sa jeunesse : *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea.* (Prov. XXII, 6.)

On peut retrouver en entier dans l'*Annuaire* de l'Université Laval pour 1891-1892 cet éloge qui, avec celui de M. l'abbé Beaudet, prononcé par Mgr B. Pâquet à la fin de l'année acadé-

mique, devient un si cher souvenir pour les admirateurs et les amis de ces deux remarquables professeurs.

Les restes mortels de Mgr Cyrille Etienne Legaré furent déposés dans le caveau qui se trouve sous le chœur de la Basilique, du côté de l'épître et tout auprès de l'autel. C'est là que dort du sommeil des justes ce saint Prélat, en compagnie de trois prêtres qu'il avait toujours aimés : M. le curé Auclair, M. l'abbé Elz. Moisan et Mgr Bolduc. Que tous quatre ils reposent en paix, et qu'ils nous appellent à jouir un jour avec eux du bonheur réservé aux vrais ministres de Jésus-Christ dans la terre des vivants !

Les hommes ne refusèrent point leurs hommages à celui dont le ciel venait de couronner les vertus. Il y eut en effet à sa mort comme un concert universel de louanges ; non seulement son éloge était dans toutes les bouches, mais tous les journaux de la Province annoncèrent cette perte douloureuse ; et ceux de Québec, à une exception près, lui consacrèrent

des articles non moins admirables par la forme que par les religieux sentiments de justice et de respect qui les avaient inspirés. Mais nul ne surpassa en beauté le gracieux morceau intitulé *In Memoriam* que publia le " *Chronicle* " à cette date et qui est signé de M. Richard Nettle, d'Ottawa. Le charme de la poésie y relève encore le charme d'une amitié dont plus de quarante années n'avaient pas diminué l'ardeur dans l'âme de cet ancien Professeur de langue anglaise au Séminaire de Québec.

A ces témoignages publics de vénération se joignit le tribut également public de la prière. Dans un grand nombre de communautés et d'églises furent chantés des services funèbres pour le repos de l'âme du regretté Grand Vicaire. Celui qui eut lieu à Beauport était doublement touchant, à raison des circonstances où l'on se trouvait, à la suite de l'incendie. Les citoyens de Ste-Croix eurent à cœur de n'être pas les derniers dans l'expression de leur douleur. Le 26 février, à l'occasion du concours de la

Neuvaine, un service solennel fut célébré en présence d'un grand nombre de prêtres et de toute la paroisse réunie. M. le curé y fit une courte allocution qui partait de l'âme ; des larmes répondirent à sa parole et montrèrent combien était encore vivace chez les fidèles le souvenir de ce saint prêtre qui avait passé parmi eux en faisant le bien. Sa mémoire est également bénie de tous ceux qui ont l'avantage de l'avoir connu et de jouir des fruits de son zèle et de son ardente charité pour les âmes.

CHAPITRE X

Vue d'ensemble sur les qualités d'esprit et de cœur, le caractère, les vertus et les œuvres de Mgr Legaré.

La mort ne nous ravit pas complètement ceux qu'elle dérobe à nos regards attendris : souvent il nous reste d'eux la fidèle image de leurs traits, et toujours, le souvenir de leurs qualités et de leurs vertus. Ce double bonheur a été le partage des amis de Mgr Legaré. Nous avons en effet de lui un grand nombre de portraits ; mais celui qu'on aimera le plus à revoir et à conserver, c'est le dernier qui est sorti des mains de l'artiste, celui-là même que l'on peut voir en tête de notre notice et qui nous représente l'illustre Prélat revêtu des insignes de sa dignité de Chanoine honoraire et de Protonotaire Apostolique. Nous le voyons là tel qu'il fut au physique ; mais à son maintien noble et digne, sous ce front où rayonne l'intelligence, dans cet œil limpide et pénétrant, sur ces lèvres fines et délicates, aussi bien que de l'ensemble harmo-

nieux de sa figure calme et sereine, qui pourrait ne pas deviner quelle dut être la beauté de cette âme et ne pas entrevoir ce que sut y ajouter encore l'action de la grâce, cette mère féconde de toutes les vertus.

C'est ce que nous allons constater dans cette vue d'ensemble, par laquelle va se terminer notre notice biographique. Mais en faisant ce dernier tableau, nous n'avons pas précisément l'intention de suivre la marche si chère aux grands historiens : notre travail n'a pas cette importance ; nous voulons seulement compléter ce que l'enchaînement des faits nous a forcés d'omettre dans notre récit et rendre par là une plus parfaite justice à celui qui en est l'objet.

Parmi les qualités naturelles qui brillèrent en Mgr Legaré pendant sa vie, il nous faut nommer en premier lieu celles de son esprit. De l'aveu de tous, c'était une intelligence d'élite, moins peut-être par sa profondeur que par son étendue et sa facilité. Une culture assidue en entrete-

nait la force, en augmentait la valeur : il se tenait au courant du mouvement littéraire de l'Europe et de notre pays : pas un article important des grandes revues et surtout du " Correspondant " et des " Etudes religieuses " ne passait inaperçu : pas un livre nouveau ne paraissait sans qu'il le parcourût. L'histoire de l'Eglise lui était familière : les vies des Saints et particulièrement les plus récentes faisaient ses délices: Lagrange et Bougaud étaient ses auteurs favoris en ce genre. Amateur passionné du style classique du dix-septième siècle il ne se délectait pas moins dans la lecture des écrivains et des orateurs les plus renommés de notre époque ; dans sa bibliothèque et sur sa table Donoso-Cortès, Veuillot, Dupanloup, Montalembert, Ozanam figuraient à côté de Ravignan, du Père Félix, de Lacordaire et de Monsabré. Toujours aussi, mais surtout dans les dernières années de sa vie, la théologie eut sa place marquée : de tous les Saints Pères, c'est S. Augustin qui avait ses préférences.

Un esprit si éclairé devait être accompagné d'un goût non moins sûr, et voilà pourquoi les littérateurs attachaient une si grande valeur à ses appréciations et à ses suffrages. Il était plus particulier encore quand il s'agissait de ses propres écrits, et ce qu'il a laissé d'achevé brille par une pureté de langage, une correction de phrase et une délicatesse d'expression telles que chez tout autre elles auraient même passé pour une recherche exagérée. Sa prédication avait à peu près les mêmes caractères, surtout dans les années qui suivirent son retour d'Europe : plus tard et pendant son séjour à la campagne, elle fut empreinte de plus de naturel et d'abandon. En tout temps cependant, ses sermons furent aussi remarquables par le fond que par la forme ; ce qui nuisait malheureusement à son éloquence, c'était sa voix ; et encore, grâce à la netteté de sa prononciation, cette faiblesse d'organe et de poumons était-elle presque imperceptible, quand il prêchait dans une petite église ou qu'il faisait devant un auditoire peu nombreux ces admira-

bles conférences dont il avait si bien le secret.

Mgr Legaré passait pour avoir un jugement très droit sur les hommes comme sur les choses. Presque jamais il ne s'est trompé au Séminaire, quand il se prononçait sur la place qu'occuperaient un jour dans le clergé ou dans le monde des jeunes gens de talents sur les dispositions desquels on émettait quelque doute. Dans le ministère, il saisissait parfaitement le caractère propre de nos populations de la campagne comme des individus eux-mêmes : ce qu'il a écrit sur ce sujet à Saint-Denis comme à Sainte-Croix en est une preuve frappante. Grand Vicaire, il ne jugeait pas moins solidement des prêtres du diocèse dont il connaissait les aptitudes et les qualités aussi bien que les défauts, puisque nous en avons tous. Cette étude embrassait avec une égale sûreté certains personnages étrangers et haut placés dont il pesait si bien la valeur et la consistance, notant surtout la confiance qu'on devait mettre en leur parole et en leur appui. Son coup d'œil s'étendait encore sur les événements

et sur la portée qu'ils pouvaient avoir : témoin ce qu'il a dit de nos luttes intestines depuis la question des classiques qui les a ouvertes jusqu'à celles du libéralisme, du gallicanisme et de l'influence indue. Plusieurs seraient étonnés s'ils voyaient avec quelle précision il annonçait dès 1876 la tournure que prendrait plus tard la question universitaire dont on s'efforce en certains quartiers de trancher violemment et perfidement le nœud suprême.

Après avoir fait l'éloge des qualités d'esprit de Mgr Legaré, essaierons-nous de redire les qualités de son cœur? Nous en avons déjà entrevu la beauté dans ses rapports avec ses condisciples, lorsqu'il était étudiant, avec les élèves, lorsqu'il devint professeur et directeur du Petit et dn Grand Séminaire, avec les habitants de nos campagnes qu'il traitait avec tant de douceur, avec ses confrères qu'il estimait si sincèrement.

Malgré cela, nous n'oserions pas affirmer que Mgr Legaré fût une âme naturellement très

ouverte aux affections humaines, à moins qu'il n'ait eu toute sa vie assez d'empire sur sa volonté pour en prévenir la manifestation extérieure. On ne lui a jamais connu en effet de liaisons visiblement bien étroites. Il eut sans doute des confidents et des amis en apparence intimes parmi les prêtres de son âge, mais il semblait tenir à eux plutôt par la similitude des vues et la communication des idées que par les doux épanchements de l'amitié. Ceux mêmes d'entre les étudiants du Séminaire qu'il cultiva le plus assidûment, il les aimait en quelque sorte à distance et avec une réserve extrême. Ce qui le guidait ici, n'était-ce pas la doctrine de Lacordaire qui tout en avouant quelque part dans ses lettres que " l'affection est la passion des grandes et nobles âmes," ajoutait pourtant "qu'il faut savoir échapper à ses écueils et se maintenir toujours dans l'horizon serein où l'attachement aux créatures est sanctifié par l'attachement au Créateur." Nous voyons par ses écrits qu'à ce motif de religion s'en joignait

probablement un autre : la crainte de rencontrer l'inconstance, l'ingratitude et l'oubli. Il voulait sans doute s'épargner à lui-même la douleur d'être forcé de s'écrier peut-être un jour avec ce grand Dominicain qui s'était tant dévoué à la jeunesse : " Hélas ! que d'infidélités j'ai essuyées dans ma vie ! L'amitié est un vieil arbre où il ne reste plus pour moi que quelques feuilles d'automne ; les verrai-je disparaître."

N'est-ce pas là ce que pourraient dire aujourd'hui dans leur isolement un grand nombre de saints prêtres dont nous avons tous connu autrefois la tendresse et la charitable générosité ?

Mgr Legaré fit cependant à cette réserve une exception, et elle fut en faveur des membres de sa famille : pour tous et chacun d'eux son âme était manifestement aussi ardente que sensible ; car là il était sûr de n'avoir plus de danger à craindre, d'indifférence à redouter. Aussi longtemps que la vieille maison de la rue Saint-Vallier abrita dans ses murs les trésors qu'il aimait le plus au monde, aussi longtemps vers

ce lieu béni convergèrent les pensées, le cœur et les pas de ce fils admirable et de ce frère dévoué. Puis, quand la grande famille se fut dispersée avec le temps, il suivit avec un égal intérêt chacun de ses membres dans les diverses positions où la Providence les avait appelés, prenant part à leurs joies, à leurs fêtes intimes, et s'associant surtout à leurs deuils, aux jours de la tristesse et de l'infortune.

Veut-on avoir une idée de la vénération profonde qu'il avait pour son père et du souvenir qu'il en gardait ? qu'on relise ces lignes écrites par lui au 6 novembre 1865 : " Il y a trois ans aujourd'hui, Dieu m'enleva mon père. Dans quelle douleur, dans quel abîme de chagrin cette perte plongea ma pauvre mère, mes frères, mes sœurs, toute la famille ! D'un caractère doux et gai, plein d'une aménité et d'une politesse qu'on n'aurait pas exigées d'un homme de sa condition ; suffisamment instruit, puisqu'il avait achevé sa Troisième au Séminaire de Québec, il était l'âme de nos réunions. Je me rappelle encore que

dans nos premières classes de latin, Adolphe et moi, appuyés chacun sur une de ses épaules, nous l'écoutions nous expliquer avec un certain orgueil, le latin de l'évangile du dimanche. Avec quelle piété il se préparait à ses jours de confession et de communion ! La lecture spirituelle, le chapelet, la visite au Saint-Sacrement, voilà les exercices de piété qu'il n'omit jamais durant les dernières années de sa vie."

" La même année, continuait-il, je me vis ainsi enlever les deux hommes qui eurent sur ma vie le plus d'influence, mon père et Monsieur Louis Jacques Casault."

Seize ans plus tard, encore à la même date, voici ce qu'il dit dans son journal : " C'était à pareil jour, en 1862, que nous perdions notre père, le meilleur des hommes. On est bon par le cœur, et il en avait un tout pétri de bienveillance et d'affection. Sa nombreuse famille, il en était fier et la regardait comme sa plus belle couronne. Ses amis, il leur était parfaitement fidèle. Notre bonne mère, il l'adorait."

Ses enfants héritèrent de ce culte, et sur cette sainte femme, après la mort de son digne époux, se concentrèrent toutes leurs tendresses et tous leurs soins, mais nul ne surpassa en sollicitude et en pieuses prévenances Mgr Legaré lui-même. Cherchons-en la preuve dans ses écrits ou plutôt dans son âme qui s'y manifeste tout entière.

Le 12 janvier 1870 il rend compte en ces termes d'une délicieuse visite qu'il vient de faire à sa mère : "Seul avec elle, pendant près d'une heure, jamais je n'ai mieux compris ce que son cœur renferme de bonté, de douceur et de vertu. Il y a dans ces épanchements simples et sans fard, quelque chose de suave qui pénètre l'âme, la remue et l'élève. Aussi, quelle mère Dieu m'a-t-il donnée ! Générosité envers les malheureux, courage au milieu de la mauvaise fortune, inépuisable tendresse envers ses enfants, sa vie dépensée à leurs service, gaité, agrément dans les manières, beaucoup d'élévation dans les sentiments, piété, jusqu'à s'imposer tous ses conseils : toutes ces qualités elle les avait, et que d'autres encore ! "

Et le 1er de juin suivant : " Je reçois de ma mère une petite statue de St Louis de Gonzague : ce sera un souvenir doublement précieux, parce qu'il me rappellera tout à la fois un charmant petit saint et ma mère qui désire tant que je le devienne moi-même." *

" Nous étions trente-deux au déjeuner de famille, écrivait-il, au jour de l'An 1873 : la réunion a eu pour tous je ne sais quelle profonde empreinte de tristesse ; chacun essayait de s'y soustraire, chacun surtout s'efforçait de n'en laisser paraître aucune trace au dehors. Mais la blessure était là : nous pensions tous que peut-être pour la dernière fois nous nous réunissions auprès de notre mère ! "

Hélas ! ces tristes prévisions ne devaient que trop tôt se réaliser ! juste un mois après, le 1er février. Le même soir, le fils désolé enregistrait dans son journal ce lugubre événement : " Dieu nous a enlevé la plus douce, la plus tendre des

* M. l'abbé Vaillancourt, de la Basilique, a hérité de cette jolie statue : pouvait-elle tomber en des mains meilleures !

mères : elle est morte entourée de ses huit enfants et des autres membres de la famille. Oh ! que de larmes ont été répandues ! seule, avec toute la plénitude de son intelligence, elle paraissait calme, priait, faisait prier, s'unissait à nos prières. " Je n'ai pas peur de la mort, nous a-t-elle dit peu de temps avant ses derniers moments ; cela ne me coûte pas de partir ; je vais revoir tous les miens : Dieu me fera miséricorde." Oui, après soixante-douze années de labeur, de prière et de sacrifices, il est permis de se reposer dans le sein d'Abraham. A nous, elle laisse le souvenir impérissable de ses vertus, la mémoire de l'immense amour qu'elle nous porta toute sa vie. Anges saints, ô Marie, ô Joseph, introduisez son âme dans le chœur des bienheureux : elle ne le déparera pas "

Un an plus tard, au jour anniversaire de cette mort, il s'écrie : " Il nous semble que c'est hier que nous la possédions encore, tant la douleur de l'avoir perdue est restée vive ! " Et quelques lignes plus loin : " Trois portraits,

dit-il, sont près l'un de l'autre dans ma petite chambre : celui de mon père, celui de ma mère, celui de M. Casault. Mes regards se portent de l'un à l'autre et mon cœur se gonfle d'émotion ; que de fois leur cœur à eux a battu pour moi ! C'est celui de ma mère qui s'est arrêté le dernier ! Oh ! qui nous donnera de nous réunir bientôt pour voir notre amour mutuel épuré, fortifié, agrandi par l'amour de Dieu ! "

Qu'on nous permette d'ajouter à ces citations déjà nombreuses, un dernier extrait que nous empruntons à une lettre de condoléance que Mgr Legaré nous adressa à nous-même, lorsque nous aussi nous eûmes la douleur de perdre notre mère bien-aimée, le 4 décembre 1888 : " Je sors de retraïte, et mon premier mot est pour vous, pour vous dire la peine que j'ai ressentie à la mort de votre mère. Je sais ce que c'est que de perdre une mère, une mère comme la vôtre et la mienne. Il y a bientôt quinze ans que la mienne est disparue, et croyez-le, je pense encore bien souvent à elle. Quelquefois,

quand il fait un peu nuit dans mon âme, "*je m'ennuie de maman*," et je voudrais l'avoir près de moi pour lui conter mes petits chagrins. Vous éprouverez longtemps le même regret, et ce n'est pas moi qui vous le reprocherai. Nous avons l'espérance de les rejoindre là-haut. Prions et je prierai pour votre bonne mère."

Ces nobles qualités de l'esprit et du cœur de Mgr Legaré, on les voit reparaître avec un nouvel éclat dans l'ensemble de son caractère. Et d'abord qui ne se rappelle sa grande mansuétude, ses prévenances, sa délicatesse extrême ? Qui jamais dans ses rapports avec lui eut à se plaindre de quelque brusquerie ou de quelques manques d'égards ? Ceux-mêmes qu'il reprenait ou qu'il avertissait par devoir lui savaient gré non seulement de la sagesse de ses conseils mais encore de la douceur de ses procédés où la franchise et la fermeté gardaient toujours cependant leurs droits imprescriptibles. Quelque attaché qu'il fût à ses vues, il s'efforçait de ne point mettre d'aigreur dans les discussions qu'il pou-

vait avoir, et le plus souvent il les évitait même avec soin, par crainte d'excéder en paroles. Il en donne lui-même la raison : " Vous dites avec dépit une parole pleine d'aigreur ; la conversation s'échauffe ; de part et d'autre les traits brûlants volent et portent des blessures cuisantes. Puis le silence se fait. Croyez-vous que tout est fini ? De longues heures encore, vous entendrez la tempête : après une nuit où le sommeil peut-être aura été interrompu, le premier bruit qui se fera percevoir à vos oreilles, ce sera celui de la veille, moins strident mais aussi malsain. Morale : *pone, Domine, ori meo ostium circumstantiæ.*"

On devine facilement ici que Mgr Legaré n'aimait point la contradiction ; en est-il beaucoup parmi nous qui en soient très affamés ? Il a eu au moins la candeur de l'avouer maintes fois dans ses écrits ; mais ce qui est mieux encore, c'est qu'il travailla toute sa vie à combattre et à vaincre ce penchant à la susceptibilité et à l'amour-propre qui furent les deux écueils qu'il

avait le plus à redouter. " Je suis convaincu, disait-il, que la dernière tête de l'hydre, c'est celle de l'amour-propre qui semble tenir le plus au corps de nos misères et de nos passions. Qu'elle tombe cette tête, et la critique dont nous sommes l'objet nous paraîtra moins amère et plus acceptable ! Qu'elle tombe, et les lois de la charité deviendront plus faciles à accomplir ! Qu'elle tombe, et les ambitions seront moins ardentes, les coteries moins faciles, la bonne entente règnera ! "

Grâce à cet empire qu'il exerçait continuellement sur lui-même, il en vint à se former ce caractère dont la dignité commandait invinciblement la confiance et le respect. D'ordinaire, la plus parfaite sérénité régnait en lui ; mais quelquefois cependant, il planait sur son cœur un nuage de tristesse et de mélancolie. " Il y a des jours, disait-il, ou plutôt des instants où l'âme a froid : je ne sais vers quel hémisphère le soleil qui la réchauffait s'est retiré." Puis se rappelant avec Lacordaire que plus Dieu règne

dans une âme, moins la mélancolie y a d'empire. Tout aussitôt il s'écriait : " Pourquoi languir plus longtemps ? Il est près de toi le Dieu qui ranimera tes forces." Et c'est ainsi qu'il savait tout utiliser pour le triomphe de la vertu !

Aussi est-ce avec autant de facilité que de bonheur que nous pourrions maintenant, si le cadre de cette notice le permettait, pénétrer plus avant dans cette vie si édifiante, pour y admirer les saintes opérations de la grâce dont nous avons vu déjà de si beaux fruits. Mais hâtons-nous, et passant sous silence le détail des vertus qui font l'ornement du chrétien, arrêtons-nous à celle qui en est le dernier couronnement, la charité. Oui, Mgr Legaré fut un homme charitable dans toute l'acception du mot : charitable dans ses aumônes, dont une foule d'écoliers, d'ecclésiastiques et de prêtres ont bénéficié, sans connaître souvent la main qui soulageait leur indigence : nous pouvons nous-même en rendre le reconnaissant témoignage ; charitable dans ses relations avec les pauvres

qu'il aidait suivant ses moyens, mais dont il écoutait toujours les plaintes avec une patience et une bonté inépuisables ; charitable envers les confrères malheureux qu'il relevait avec miséricorde ; charitable au tribunal de la pénitence pour tous, mais spécialement pour quelques personnes scrupuleuses dont il avait beaucoup pitié ; charitable pour les serviteurs et les domestiques qui lui rendaient en respect et en attachement ce qu'il leur donnait en confiance et en protection ; charitable en tout et pour tous, et arrivant ainsi au parfait accomplissement de la loi : *qui diligit proximum legem implevit.*

Un tel amour du prochain n'était-il pas le plus sûr indice du grand amour qu'il avait pour Dieu et qui résuma toutes les vertus de sa vie sacerdotale ? C'est cet amour sanctifiant qui explique la dignité et la régularité de sa conduite, la perfection de ses actions ordinaires, son zèle ardent, sa douce piété.

Quoique d'une conscience très droite et

éclairée, Mgr Legaré devenait scrupuleux quand il s'agissait de lui-même. Toujours pénétré de Dieu, il vivait en lui et pour lui, évitant avec soin jusqu'aux moindres manquements et se montrant partout un digne ministre de Jésus-Christ. Malgré sa faible santé, il tenait à donner le bon exemple dans l'accomplissement des préceptes de l'Eglise ; et ce ne fut jamais que sur l'ordre formel du médecin qu'il se dispensa quelquefois des lois du jeûne ou de l'abstinence. Le même esprit de foi et de religion le guidait dans toutes ses actions, même les plus humbles en apparence : *in omnibus operibus præcellens esto.* S'agissait-il surtout des fonctions ecclésiastiques, il tenait à les faire suivant toutes les règles, s'y préparait dans tous les détails et ne craignait pas de s'informer auprès des habiles rubricaires qui l'entouraient. En un mot, il fut, au témoignage d'un prêtre qui a vécu avec lui de nombreuses années, "un homme d'ordre, de précision, de prudence et d'exactitude incomparables."

C'est encore le feu de la divine charité qui

alimentait son zèle. Avec David il pouvait dire : Seigneur, le zèle de votre maison me dévore ; *Zelus domus tuæ comedit me* : zèle pour la propre maison de son cœur qu'il s'étudiait à orner de toutes les plus belles vertus ; zèle pour les temples matériels où le Très-Haut a fixé sa demeure parmi les hommes et dont il aimait tant la splendeur ; zèle surtout pour ces temples spirituels qu'on appelle les âmes et à l'édification et au perfectionnement desquels il a travaillé à toutes les époques de sa vie de prêtre. " Chères âmes, s'écrie-t-il quelque part, si vous saviez quelle charité Dieu a placée en moi pour vous, pour désirer votre bien ! " Et dans un autre endroit : " Ah ! si Dieu voulait m'employer à lui ramener toutes les âmes égarées ! Du moins, je les réunis toutes dans mes vœux ! " Il avoue dans son journal qu'un de ses plus grands sacrifices, lorsqu'il passa l'hiver en Floride, ce fut d'être privé de travailler au ministère de la parole et du tribunal de la pénitence. " Depuis que je suis prêtre, dit-il, Dieu a mis en moi (à

lui seul en revient la gloire,) Dieu a mis en moi une grande soif d'être utile aux âmes, et je me trouve ici sans accès auprès des âmes ! " Celui qui récompense jusqu'à notre bonne volonté n'aura pas manqué d'enregistrer au livre de vie ces saintes ardeurs, à côté des œuvres réelles de son zèle apostolique.

Mais de toutes les vertus que pratiqua Mgr Legaré, aucune n'a laissé un plus durable souvenir que sa piété. Déjà nous avons vu avec quelle sollicitude il s'efforçait de l'inspirer à ceux dont il avait la direction : il donnait alors de sa surabondance. Peut-on se rappeler sans émotion son attitude et son recueillement dans la prière et la récitation du saint office ? Lorsqu'il célébrait les saints mystères, on oubliait la majesté de son maintien au saint autel, pour n'admirer que ces rayonnements de ferveur qui après avoir embrasé son âme montaient à sa figure et transformaient sa personne tout entière. Ce qui entretenait cette flamme sainte, c'était le recueillement : ce qui la ravivait, c'étaient

les exercices de la retraite annuelle et de la retraite du mois à laquelle il ne manqua jamais. " Heureuses les âmes, disait-il, que Dieu appelle à vivre loin du monde! Solitude des monastères, asiles de la paix, de la paix gagnée au prix de luttes toujours victorieuses, cellules bien-aimées, je me sens pour vous un attrait véritable!" Edifions-nous en relisant ensemble ce qu'il écrivait en 1868, le soir de son entrée en retraite avec les autres membres du clergé: " Taisez-vous, vains bruits du monde, et vous distractions de la vie active, faites silence! Le Seigneur s'approche portant dans ses mains six jours de recueillement, six jours de bénédiction. O mon Dieu, qui dans le même espace de temps avez créé le ciel et la terre et toutes les merveilles qui nous entourent; ô vous qui le septième jour vous êtes reposé comme de vos fatigues pour contempler avec amour l'œuvre sortie de vos mains, faites que mon âme sorte renouvelée de ce travail de votre grâce. Et le septième jour, reposez-vous à jamais dans mon cœur, pour n'en plus sortir."

A ces moyens puissants de sanctification il en ajoutait une foule d'autres non moins efficaces, qui consistaient surtout à vivre dans la compagnie des saints et à travailler avec eux et pour eux. C'est ainsi par exemple que nous voyons tous ses canevas et notes de sermons ou d'instructions marqués en tête par quelqu'une de ces dédicaces pieuses : *Ad majorem Dei gloriam*, aux cœurs de Jésus, Marie et Joseph, à Jésus enfant, à ma Mère Immaculée, *ad laudem* B. M. V., à mon bon Ange, aux âmes du purgatoire, aux Saints Apôtres, aux disciples du Sauveur, à Saint Vincent de Paul, à Saint François d'Assise, au Vénérable Mgr de Laval, à ma mère............

Disons toutefois qu'à l'exemple de tous les vrais serviteurs de Dieu, ce qui dominait dans son cœur, c'était la dévotion à Notre Seigneur dans l'Eucharistie et la dévotion à la Sainte Vierge. Avec quelle régularité il faisait chaque jour sa visite au Saint Sacrement ! c'était comme à regret qu'il lui fallait s'arracher alors de devant le tabernacle ! Il aimait avec passion ces

grandes démonstrations catholiques à la gloire du Dieu de nos autels ; et comme son maître et ami M. Ls Jacques Casault, il se plaignait souvent du peu d'enthousiasme que déploient les fidèles au jour des touchantes processions de la Fête-Dieu. " N'abolissez pas la procession du Saint Sacrement, disait-il un jour, mais rendez-la plus solennelle. Ne l'abolissez pas, car Jésus-Christ vous le reprocherait et vous auriez diminué l'affection qu'on lui porte." C'est à lui et à son digne frère M. Adolphe que l'on dût le plan des splendides décorations avec lesquelles furent inaugurées en 1873 les premières Quarante-Heures dans l'antique chapelle du Séminaire de Québec

Qu'un dernier trait complète le tableau et nous montre avec quelle tendresse il aimait Marie, ce doux gage de prédestination. " Il y a quelquefois dans une famille, dit-il, un membre disgracié de la nature : tout son extérieur indique un état de souffrance. Il lui en coûte d'être comme le rebut de ses frères et de ses sœurs.

D'où lui viendra la consolation ? Du cœur maternel lui-même : toutes ses affections se concentreront sur cet être et chercheront à lui adoucir son malheureux sort. Cet enfant, ô Marie, cet enfant le moins aimable de vos enfants, c'est moi. Mais vous ne m'abandonnerez pas, ô Vierge ma mère, et ma misère profonde attirera de plus en plus vos regards maternels."

La Reine des cieux se plut à exaucer cette prière, et nous savons que c'est dans ses saints embrassements et en murmurant son nom béni que Mgr Legaré entra dans l'éternel repos.

Monseigneur Legaré a laissé au monde et surtout aux prêtres l'exemple de ses vertus : il a laissé aussi des œuvres qui l'honorent.

Nous ne sommes plus malheureusement à ces époques de merveilleuse fécondité où les hommes de génie et de talent léguaient à la postérité des monuments impérissables ; toutefois nous nous estimons heureux quand à la mort de quelqu'un que nous avons admiré, il nous est permis d'attacher à son nom le souvenir de quelque travail

de l'intelligence ou de quelque action de bienfaisance et de charité. Or ce fut là précisément le mérite de l'illustre Prélat dont nous avons écrit la vie.

Suivons-le pendant les longues années de son séjour au Séminaire : que d'améliorations, que de réformes utiles introduites dans les études ! Avec quel intérêt il travaillait à enrichir les bibliothèques et les musées de l'Université ! On lui doit un recueil d'extraits de journaux très intéressants qui forme plusieurs volumes et qui auront un jour une grande valeur historique. C'est sur ses instances que tant de fois on fit l'acquisition des collections précieuses qui étaient offertes en vente : c'est à son initiative enfin que l'on peut attribuer en grande partie l'organisation de la galerie de peintures qui contient tant de chefs-d'œuvre et qui excite l'admiration de tous les visiteurs, même étrangers.

Nous avons de Mgr Legaré un certain nombre d'écrits dont quelques-uns ont été publiés et les autres sont demeurés inédits. Son style, tout

en variant suivant la nature des sujets, s'y soutient toujours avec son caractère général de clarté, de précision et de pureté. Ceux qui ont visité Saint-Joachim ont pu lire dans les " Annales de Liesse " ces charmantes narrations dues à sa plume, et qui, avec celles du regretté M. Doherty, et de quelques autres prêtres, sont le plus bel ornement de ces mémoires de vacances. Que dire de la valeur réelle de son " Journal ", dont nous avons si souvent donné des extraits ? A notre sens, c'est un trésor d'un grand prix, non seulement à cause du vif intérêt qui l'anime, mais surtout parce qu'il est devenu au moins pour une certaine période une partie intégrante de l'histoire manuscrite du Séminaire, que notre Archevêque laborieux et vénéré avait conduite jusqu'en 1870, je crois, et à laquelle travaillent maintenant sans doute d'autres chroniqueurs non moins ambitieux de la gloire de cette maison bien-aimée. Ce journal de Mgr Legaré fut commencé en 1862 ; mais dans l'incendie du 25 mars 1865, les trois premières

années périrent dans les flammes ; ce qui nous en reste maintenant comprend donc tout ce qui y fut inscrit depuis cette date jusqu'au 8 mai 1882, jour où il se termine, environ deux ans après sa sortie du Séminaire. Notons en passant qu'au milieu de ces simples éphémérides se trouvent quelquefois des pages d'une grande valeur littéraire et des réflexions d'une justesse philosophique étonnante.

Les travaux de prédication qu'a faits Mgr Legaré sont considérables ; cependant la presque totalité de ses sermons et de ses conférences spirituelles ne consiste qu'en de simples canevas, où l'on ne trouve que rarement des divisions bien arrêtées, mais qui par contre renferment une incroyable abondance de pensées qui lui laissaient ainsi dans son discours la facilité du choix. Ses conférences aux élèves du Petit Séminaire furent rédigées avec le plus grand soin : il faut les parcourir pour voir combien elles sont remarquables et par les pensées et par le style. Il en est de même des quelques

sermons de circonstance qu'il se donna la peine d'écrire : tel est en particulier son sermon de la Saint-Jean-Baptiste, en 1874, et surtout son fameux sermon de Noël 1883, sur la " paix religieuse," prononcé à la Basilique, en présence de l'Archevêque, et qui produisit une sensation d'autant plus vive que les allusions étaient plus faciles à saisir et la parole plus autorisée.

Mais ce que Mgr Legaré a laissé de plus parfait, ce sont les biographies de Mgr Turgeon et de Mgr Baillargeon, qui toutes deux eurent les honneurs de la publication. La première de ces notices passa pour un vrai chef-d'œuvre de délicatesse et de bon goût : le sujet était en effet difficile à traiter, mais il le fut de main de maître. On pourra s'en convaincre en relisant ces pages qui, avec l'oraison funèbre que fit Mgr B. Pâquet, forment une jolie brochure devenue extrêmement rare. Quelque méritée cependant que soit cette flatteuse appréciation, à notre sens, la notice biographique sur Mgr Baillargeon l'emporte encore en valeur Elle parut dans

l'Annuaire de l'Université, et fut partout accueillie avec la plus grande faveur. Monseigneur Legaré était l'admirateur et le favori de Mgr Baillargeon : l'hommage qu'il a rendu à sa mémoire fera à jamais la gloire de l'écrivain et du héros. C'est un travail plein de recherches, d'intelligence et de cœur : il eût suffi d'en agrandir quelque peu les proportions pour en faire une vie qui eût pris place à côté des meilleures productions historiques et littéraires de notre pays.

Un douloureux souvenir se réveille ici dans notre âme. Peu de temps après son retour d'Europe, Mgr Legaré, sur les instances de M. Casault et désireux lui-même de sauver de l'oubli la mémoire de deux des prêtres les plus illustres qu'ait jamais eus le Séminaire, M. Demers et M. Holmes, s'était mis à recueillir les documents qui pouvaient jeter quelque lumière sur ces existences si précieuses. Déjà il avait tout un trésor à sa disposition : chaque jour il écrivait alternativement quelques pages soit de " l'Eloge

de M. Holmes," soit de la " Vie de M. Demers " qui devait avoir beaucoup plus d'étendue ; mais hélas! ses vœux et les nôtres devaient être frustrés en un instant. Le même incendie qui détruisit en 1865 les trois premiers volumes du journal de Mgr Legaré, consuma à jamais le fruit de toutes ses pieuses veilles ; et ce qui est plus lamentable encore, c'est que cette perte est devenue une perte irréparable, puisqu'en même temps périrent tous les manuscrits qui avaient été réunis et surtout une lettre de M. L. J. Papineau sur M. Demers, lettre pleine de détails élogieux et d'autant plus importante qu'elle partait d'un homme plus haut placé et qui avait été le contemporain et l'ami de ce saint prêtre.

Toujours soumis à la volonté de Dieu, Mgr Legaré essaya de se consoler par des pensées de foi. Et le soir du 25 mars 1865, il ouvrait de nouveau son journal, où l'on trouve ces lignes empreintes de résignation : " Pour moi, s'il m'est permis de parler de mes pertes personnelles, en présence de tant de douleurs, je dois

dire qu'absolument tout ce que j'avais a péri. A part mon journal régulier que je continue aujourd'hui, je travaillais à une vie de M. Jérôme Demers et à un éloge de M. Holmes, deux de nos gloires : je possédais sur eux des documents précieux. En détruisant en un instant le fruit de mes labeurs, en détruisant la belle lettre de M. L. J. Papineau sur M. Demers, la providence a peut-être voulu me dire que ces prêtres ont travaillé uniquement pour Dieu."

Pour la gloire de Dieu aussi, avait travaillé en cette circonstance Mgr Legaré : c'est donc de lui seul qu'il a dû recevoir la double récompense de son œuvre et de son sacrifice.

Ajoutons un dernier fleuron à cette couronne de mérites, et enregistrons, pour terminer cette vie mémorable, deux actes de bienfaisance et de charité que l'humilité a pu dissimuler, mais qui ne sauraient être oubliés des cœurs reconnaissants. Parmi les communautés qu'il aima et qu'il protégea de toutes ses forces, il en est une qui eut dans ces derniers temps ses plus

chères prédilections : c'était le Couvent de Beauport qui semble lui devoir ainsi qu'à son frère, son existence et sa prospérité. On peut dire sans exagération qu'il a comblé cette maison de ses bienfaits, et il n'est peut-être pas une pierre de ses fondations, pas un mur de l'édifice, pas une salle de cette belle institution qui ne redise combien furent généreux dans leurs dons ces deux frères bien-aimés. Le conseil municipal de cette grande paroisse l'a proclamé dans une résolution passée en séance spéciale, aussitôt après la mort de Mgr Legaré, et qui est conçue en ces termes : " Que depuis que cette paroisse est sous la direction de son vénéré pasteur actuel, elle n'a cessé de ressentir les heureux effets du dévouement que lui portait le Prélat défunt ; que malgré la profonde humilité des deux frères, elle sait que c'était une lutte journalière entre eux, à qui économiserait davantage pour mener à bonne fin une maison d'éducation qui fait maintenant notre orgueil... Nous croyons de notre devoir d'exprimer la

reconnaissance intarissable que nous entretenons pour le Prélat défunt et de déclarer publiquement que sa mémoire vivra toujours parmi nous comme celle d'un insigne bienfaiteur de cette paroisse."

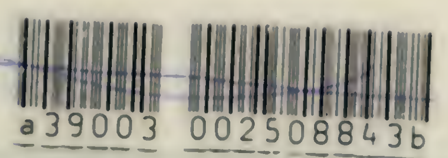
Un témoignage de gratitude plus éclatant encore lui est dû de la part du clergé de l'archidiocèse pour la munificence avec laquelle il a doté la "Société ecclésiastique Saint Joseph," dont le but comme on le sait est de secourir pécuniairement pendant leur vie ceux de ses membres qui deviennent infirmes et d'aider par des prières tous les associés après leur mort. Or, depuis 1884, époque à laquelle il fut chargé de l'expédition des messes, jusqu'en 1890, Mgr Legaré a versé, à même ce revenu personnel, plus de sept mille piastres dans cette caisse de secours dont il est devenu en quelque sorte le second fondateur. Monseigneur Marois, en lui succédant dans cette fonction, a bien voulu depuis lors imiter cette charitable générosité

C'est par ce fait de sublime désintéressement

que nous avons voulu compléter cette vue d'ensemble sur les qualités d'esprit et de cœur, le caractère, les vertus et les œuvres de Monseigneur Cyrille Etienne Legaré. C'est par là aussi que va se terminer notre humble travail dont nous sentons nous-même toute l'imperfection.

Mais avant de nous séparer de cet illustre Prélat qui fut l'honneur de sa famille et de la famille du Christ, avant de dire adieu à celui que nous avons essayé de faire connaître et de faire aimer, tous ensemble, ravivant dans nos âmes le souvenir de ce qu'il a été et de ce qu'il a accompli ici bas pour le bien de ses semblables et pour la gloire de son Dieu, demandons au Seigneur qui veille sur nous de daigner dans sa bonté accorder souvent de tels hommes à notre cher pays et de tels prêtres à sa sainte Eglise.

FIN




COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 02 06 02 13 08 0